



36 Bd, Amilcar Cabral,
Immeuble la Varangue 97200 FDF.
BP 7222 97277 Schoelcher Cédex.
Tél./Fax : 0596 68 64 52
www.villecaraibe.com

Cycle de qualification sur les politiques de jeunesses

Atelier 4. Intervenir en direction des jeunes les plus éloignés des institutions

Compte rendu
du vendredi 16 octobre 2009

Participants :

- Jules AGATOS, Retraité CAS du Lamentin,
- Martine ADELE-AMELIE, Mairie de Trinité,
- Elodie ANNE-MARIE, Unité Familiale,
- Rosan BROUTA, Directeur CAE, PJJ,
- Fred BINGUE, Mairie de Sainte-Anne,
- Laurence CAREL, Déléguée aux affaires scolaires, Mairie du Lorrain,
- Chantal DARDANUS, Coordonnateur à la DJS,
- Astrid CRATER, Assistante Sociale,
- Sonia CADENAT, CCAS de Schoelcher,
- Eloïse FOUMOU, Assistante Sociale,
- Nadiège FORTAS, Elue Déléguée à la Jeunesse, Ville de Trinité,
- Arlette GABBIO,
- Marie HILAIIRE, Assistante Sociale,
- Olivier JEAN-DENIS, Délégué à l'insertion, Mairie du Lorrain,
- Malik DURANTY, Etudiant doctorant, Chercheur,
- Christophe DEVILLE, Etudiant Chercheur,
- Louise EUTIONNAT, Ville du Robert,
- Magaly GAUTRY,
- Gaston JONKART, Coordonnateur,
- Edith KISSEM, Professeur Technique à la PJJ,
- Daniel KICHENASSAMY, Responsable Cellule Insertion, Mairie de Fort-de-France,
- Marie-Claire LAPORAL, AFPA,
- Lyse LABONNE, Assistante Sociale,
- Patrick LOVINCE, Responsable Proximité, sécurité, SMHLM,
- Muriel LEDRY, CCAS de Schoelcher,
- Patrick Louisy-LOUIS, ASTH,
- Angela MILARD, Office des Sports,
- François PADRA, Coordonnateur, Mairie des Trois Ilets,
- Lenny PERRONI, Ville de Fort-de-France,
- Pierre PROCOLAM, Enseignant, PJJ,
- Lenny PERRONI, Mairie de Fort-de-France,
- Mathieu PETIT, Directeur du Centre de ressources Ville caraïbe,
- Louis-Marie NELZY, Médiateur Social/Culturel,
- Serge NUMA, Conseiller en formation, ADSM,
- Georges TIQUANT, Ville de Fort-de-France,
- Anicet SOQUET, Coordonnateur, Mediadom,
- Peggy SAINT-VILLE, Ville de Fort-de-France,
- Steeve SAINT-ELIE, Coordonnateur CLS, Mairie de Saint-Joseph,
- Laurence SELOI, Assistante Sociale, AFPA,
- Aurélie THOMERT, Unité Familiale,
- Olivier TORIS, Stagiaire Assistant Social,
- Madame VIRGAL, Coordonnatrice, CDAD,
- Pascal QUION QUION, Politique de la ville, Mairie de Saint-Joseph,
- Daniel WATELLO, Agent de développement au CEMEA,
- Philippe YERRO, Anthropologue

...

Programme

Introduction sur l'actualité

Le Plan Jeune présenté par le Président de la République
(Mardi 29 septembre) et les propositions des Etats généraux
Intervention de Mathieu PETIT (Directeur du Centre de ressources)

8h 30– 9h . Une approche socio-anthropologique : intervenir en direction des « jeunes » les plus éloignés des Institutions en Martinique ?

Philippe Alain YERRO (anthropologue)

Question- réponses

9H30-9h45 Présentation d'expériences d'éducateurs

Echanges de pratiques

10h15 à 10h30 pause

10h30 L'importance de la médiation entre ces Jeunes et les Institutions

Intervention de Anicet SOQUET (Coordonnateur de projet de Médiation)

10h45 Questions-réponses

11H 00 Quelques pistes d'action vers la remobilisation et l'insertion

Intervention d'un étudiant chercheur sur la mobilisation et « l'empowerment » des jeunes

Intervention de Christophe DEVILLE (étudiant-chercheur)

11h 15 Présentation d'expériences d'un chef de projet Remobilisation et insertion

Serge NUM de l'ADSM (PARI)

11h30 Questions réponses

11H45 Intervention de la Coordinatrice du CDAD (Conseil Départementale de l'Accès aux Droits . Mme VIRGAL

12h à 13h Débat sur quels pistes et leviers à retenir pour intervenir en direction des jeunes les plus éloignés des institutions ?

-Introduction de Malik DURANTY (étudiant doctorant chercheur)

Echanges

Introduction sur l'actualité : Le plan jeune annoncé par le Président de la République

Mathieu PETIT (Directeur de Ville caraibe)

A l'issue des évènements de Février 2009, le Centre de ressources a impulsé un cycle de qualification collective qui permet l'échange de pratiques, la participation de chercheurs, de divers praticiens, l'idée étant de développer des ateliers où émergent des pistes de réflexions sur les politiques de jeunesse. La logique du Centre de ressources étant de capitaliser en faisant des comptes rendus, en développant des fiches d'expériences et en développant à la fin de ce cycle un guide méthodologique sur les politiques de jeunesse. Nous avons compris notamment au fur et à mesure de nos ateliers qu'il était nécessaire de trouver un espace permanent d'échanges sur les différentes thématiques autour de la question transversale de la jeunesse entre professionnels, chercheurs, élus et autre, c'est ce que nous proposerons.

L'intitulé de l'atelier d'aujourd'hui est : « **intervenir en direction des jeunes les plus éloignés des institutions** », des jeunes en rupture ou en difficulté, situation qui par ailleurs peut être temporaire, nous pourrions donc en discuter. Cet intitulé vient également du fait que bien souvent les dispositifs de droit commun ou de la politique de la ville ont du mal à intervenir envers ces publics alors même qu'ils sont élaborés pour eux. Une bonne partie des jeunes ciblés passent largement à travers les dispositifs et modes institutionnels.

Le Président de la République a présenté le plan « Agir pour la jeunesse » issu d'une longue concertation commencée en janvier 2009 et menée par le Haut Commissaire Martin HIRSH. Celui-ci a porté le débat avec de nouveaux moyens tels qu'internet et la possibilité de faire des contributions cadrées dans le livre vert. Toute cette démarche a débouché sur un Plan Jeune assez innovant.

Les jeunes sont l'une des parties de la population ayant le plus de difficultés au niveau de l'emploi, des ressources, du logement, de l'accès aux droits et à la santé. Il y a notamment des difficultés lors la période intermédiaire comprise entre le moment où ils terminent leurs études ou l'école et celui où ils rentrent dans la vie active. La crise de février a remis en exergue ce problème

[Pour consulter le plan jeune : cliquez ici](#)

Les grandes mesures annoncées

1) Un livret de compétence, qui complète le livret scolaire. Comme le carnet de santé, le livret de compétence accompagnera l'élève et pourra valoriser des compétences extra scolaires (investissement dans une association, un sport, une activité artistique, un engagement civique). Nul jeune ne peut être nul en tout. L'institution scolaire doit mieux détecter, reconnaître, valoriser les compétences, les talents et les aptitudes ;

2) La mise en place d'un service public de l'orientation : l'orientation est pour les parents d'élèves le problème numéro 1. De nombreux acteurs conviennent qu'il faudrait réformer le système d'orientation. Ce chantier est enfin pris pour transformer de fond en comble l'orientation au niveau national –rapprochement des opérateurs,- au niveau régional – plateformes – et au niveau local – accréditation des organismes habilités à participer au service public de l'orientation. Avec des missions précises : organisation des stages en milieu professionnel pour tous les élèves, meilleure valorisation de l'alternance, information plus complète sur les débouchés, possibilité de réorientation, etc.

3) Droit et obligation de formation pour tous les jeunes de 16 ans à 18 ans : grande nouveauté, dans le prolongement de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, obligation de formation pouvant passer par la scolarité, l'alternance, la formation professionnelle, l'accès à l'emploi ; suppression de l'année de carence qui interrompt le suivi des jeunes entre le système éducatif et les missions locales, retardant ainsi leur prise en charge et le règlement de leurs difficultés ;

4) Généralisation de plateforme « anti-décrochages » dans toutes les régions, après un an d'expérimentations (amorcées dans 11 régions), avec information partagée entre éducation, missions locales, organismes de formation professionnelle, propositions de formations à tous les jeunes concernés par le décrochage. Logique de prévention du décrochage et de rattrapage (30 millions d'euros y seront consacrés) ;

5) Renforcement du cahier des charges des missions locales, donnant lieu à un renforcement de leurs moyens (40 millions d'euros) ;

6) Pour les jeunes sans qualification, renforcement du programme CIVIS (80 millions d'euros supplémentaires), en augmentant le nombre de jeunes pouvant bénéficier de CIVIS et le montant de l'aide de CIVIS (aujourd'hui plafonnée à 900 euros par an) avec un soutien particulier au permis de conduire, pouvant être conditionné à une activité d'intérêt général ;

7) Pour les jeunes en alternance, et notamment les apprentis, accès aux mêmes droits que les étudiants (restaurant universitaires, tarifs étudiants)

8) Pour les étudiants, allongement à 10 mois de l'année universitaire et allongement de la durée des bourses, dès lors que la scolarité sur 10 mois est effective (coût pouvant à terme représenter 150 Meuros, si toutes les universités passent toutes leurs formations à 10 mois, ce qui concerne aujourd'hui environ 10% des étudiants) ;

9) Pour les jeunes qui travaillent, accès au RSA, à condition qu'ils aient travaillé l'équivalent de deux ans dans une période de 3 ans, soit deux ans à plein temps ou 3 ans à trois quart temps ; permet ainsi aux jeunes de bénéficier du complément de revenu, quand ils travaillent ou d'avoir un soutien quand ils ont épuisé tous les droits à assurance chômage (coût en année pleine après montée en charge complète de 250 millions d'euros) ;

10) Pour les jeunes qui n'ont pas de complémentaire santé (15% des jeunes), doublement de l'aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire (coût 30 millions d'euros) ;

11) Création d'un service civique pour 10 000 jeunes en 2010 avec l'objectif de pouvoir y intégrer à terme 10% d'une classe d'âge pour en faire un rendez-vous générationnel ; activités d'intérêt général ; partenariat avec associations, collectivités territoriales, fondations autour de grandes causes et de grands chantiers nationaux (coût 40 millions d'euros) ; prise en compte du service civique dans les études ;

12) Abaissement de la « majorité associative » à 16 ans pour permettre aux jeunes d'administrer une association

13) **Expérimentation avec 20 000 jeunes de trois dispositifs particuliers** : soutien financier pour les jeunes de moins de 18 ans qui raccrochent après un décrochage ; revenu contractualisé d'autonomie, dotation d'autonomie, pour tester les formules qui augmentent le plus le taux de qualification et l'insertion dans l'emploi ;

14) **Application de la garantie du risque locatif aux jeunes** remplissant certaines conditions ;

15) **Mise en place d'un système de pré-recrutement permettant à un employeur de lier le financement de la formation** d'un jeune à un engagement de travailler pour lui pendant une durée proportionnelle à la durée et au coût de la formation ;

Toutes ces mesures reposent sur les incitations à la formation, la guerre au décrochage, avant 18 ans et après 18 ans, une meilleure coordination des acteurs autour du jeune, une valorisation du travail qui conditionne les soutiens supplémentaires, une conception de l'autonomie qui repose sur l'accès à un plus haut niveau de qualification ou un meilleur accès à l'emploi, une reconnaissance de la diversité des parcours, une valorisation de l'engagement civique.

Pour les Etats Généraux, la dimension Jeunesse a été prise en compte dans de nombreux ateliers avec beaucoup de contributions qui ont émergées au niveau de la jeunesse, même si la présence des jeunes a pu faire quelque peu défaut :

On retrouve dans la synthèse des Etats généraux:

- Un plan spécifique « Mettre un plan volontariste pour les jeunes » qui rassemblerait d'avantage un ensemble d'orientations que des mesures concrètes et chiffrées pour les jeunes. Celles-ci viendront après puisqu'il y aura le Comité intergouvernemental de l'Outre mer au mois d'octobre 2009.

On retrouve la question de la jeunesse de manière transversale dans toutes les synthèses des ateliers. Par ailleurs est attendu :

- Une étude en cours menée par le Conseil Economique et social, réalisée par le Rapporteur des Etats généraux en Martinique et qui va être rendue au mois de novembre.
- Des appels à projets sortis déjà au niveau national, « projets à expérimentation » et au niveau outremer plusieurs projets ont été retenus pour ce qui concerne la Martinique notamment sur la mobilité et sur l'accompagnement à l'entrepreneuriat
- Un appui fort sur l'ANT, il y aura donc du financement pour les jeunes en difficultés qui veulent étudier en Métropole.

L'axe sur la jeunesse à retenir des Etats Généraux est aussi un diagnostic important :

- Le chômage des jeunes de moins de 25 ans est de 52.5 % (Sources ledom),

- Absence d'autonomie financière : les jeunes de - 25ans ne peuvent bénéficier du RMI alors qu'il n'y a pas de tarif jeune de manière constante en Martinique,
- L'échec scolaire,
- Le bas niveau de qualification,
- La démotivation,
- Les comportements déviants,

Sur l'atelier n°7 sont ressortis les éléments de diagnostic suivants :

- Manque de confiance en soi,
- Perception d'un manque de respect entre les Martiniquais,
- Sentiment d'une hostilité des adultes à leur égard,
- Peu d'espoir sur la capacité des élus à résoudre leurs problèmes,
- Défiance envers le système et la Justice,
- Un certain déterminisme social,
- Manque de ressources dans un environnement d'exacerbation de la consommation,
- Comportements déviants,
- Vision apocalyptique du futur,
- Faiblesse de l'esprit d'initiative et de la culture entrepreneuriale,
- Seulement un tiers des jeunes s'imaginent vivre en Martinique,
- Globalement satisfait du cadre de vie mais la sécurité et le logement sont des motifs de mécontentements majeurs,
- Frustration globale par rapport aux loisirs proposés,

- Manque des possibilités d'expression,
- Offre associative pas assez développée,
- Manque de prise en compte de la jeunesse au niveau communal.

[Pour consulter la synthèse](#)

<http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr/syntheses-des-etats-generaux>

Les axes de ces ateliers :

- Insuffler une nouvelle dynamique qui passe par une modification de l'image intériorisée du pays,
- Renforcer l'autonomie financière des jeunes et favoriser leur accès au logement,
- Encourager la solidarité et le respect de la valeur travail,
- Lutter contre la violence, le sentiment d'insécurité,
- Renforcer l'animation socioculturelle,
- Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture.

On constate donc dans une certaine mesure que la question de la jeunesse a été prise en compte dans ces ateliers, mais il reste quand même attendre et voir en mesures concrètes, ce qui peut effectivement changer.

Une approche socio-anthropologique : intervenir en direction des «jeunes» les plus éloignés des Institutions en Martinique ?

Philippe YERRO (Anthropologue)

Je vous propose de poser un certain nombre de problématiques qui vont être abordées à travers les différentes interventions en essayant de les relier entre elles dans notre réflexion.

J'aimerais commencer par la fin pour dire qu'il n'y aura pas d'intervention efficace sans pensée sociale, pas d'intervention de terrain sans une pensée préalable et sans effort de théorisation de notre réalité. Cela signifie que les travailleurs sociaux et les chercheurs en sciences sociales ont à travailler ensemble de manière régulière, approfondie et dans la durée, à travers des rencontres ou des opportunités. Il s'agit d'établir des lieux, des espaces d'échanges et de travail car les chercheurs ont besoin de l'expérience de terrain des travailleurs sociaux et ces derniers ont besoin de la réflexion en terme de concepts, d'analyses, ect. Le pays a besoin de ces deux éléments.

Je citerai l'expérience vécue par Carmen Fall, Jacqueline Thaly, Nicole Nelzy et un certain nombre de professionnels du terrain qui à l'occasion des événements de février-mars ont formalisé quelque choses qu'ils pratiquaient déjà sur le terrain. Ils ont mis en place cette réflexion qui devrait aboutir à terme à une reformulation de notre approche de la réalité sociale.

Le constat est celui d'une jeunesse exclue et auto exclue, car il y a une logique d'exclusion et de contestation institutionnelle de ces jeunes. On parle aussi de jeunesse marginalisée pour rendre compte de ce que cette jeunesse se trouve à l'écart et non impliquée dans les processus qui sont proposés.

Je vais proposer des éléments qui fondent un renouveau sur cette question bien que cette démarche ait été initiée depuis l'an 2000 comme vous pourrez le constater dans la revue Tyanaba n°4 (Revue de la société d'anthropologie) avec un certain nombre d'articles traitant du sujet.

Aspect historique

S'il faut s'approcher de notre réalité, celle-ci s'inscrit dans une histoire, une géographie, une culture. Du point de vue de l'histoire, il faut prendre en compte de manière fondamentale le processus de structuration de l'« en ville » de ce qu'on appelle : l'urbain martiniquais (Fort-de-France). Il faut savoir que la situation que nous connaissons en Martinique est unique, à la fois dans le bassin caribéen et dans les Amériques. C'est-à-dire une société qui dans un laps de temps assez rapproché est passée d'une base de production agricole à une réalité qui fait qu'un tiers de la population vit au niveau du pôle urbain.

Il ya peu d'endroit dans la Caraïbe, où vous avez une ville qui atteint cent mille habitants, ni une capitale qui occupe un tiers de la population et il faut comprendre comment cette réalité s'est formée. Après la deuxième guerre mondiale, il y a la chute de la production cannière et l'exode rural où les populations confluent vers Fort-de-France. Elles arrivent sur un territoire où la terre appartient à l'Etat et aux Békés, elles investissent donc massivement l'urbain de manière illégale. Se sont des squatters, des occupants illégaux qui vont construire sur des terrains cinquante pas kilométriques, sur des terrains communaux ou des terrains appartenant à des sociétés privées (comme Texaco par exemple).

Ces personnes vont développer des techniques d'auto-construction qui vont constituer l'essentiel des quartiers populaires de Fort-de-France c'est-à-dire l'essentiel de la population de la ville, ce que Serge LETCHIMY (Maire de Fort-de-France actuel), va appeler les mangroves urbaines. Ce terme de mangrove urbaine est un concept éminemment riche en ce qu'il fait le parallèle avec la réalité biophysique du pays et qu'il nous montre comment ces mangroves qui étaient des espaces résiduels, mal vus, sont devenus avec le temps une réalité écologique ; Un nouveau regard émerge donc sur la Mangrove.

A la fin des années soixante-dix et quatre-vingt, le regard sur les quartiers populaires change. Auparavant, il y avait une prédominance d'un regard hygiéniste sur ces quartiers qui tendait à dire qu'ils sentaient, qu'ils ne servaient à rien, qu'il y avait de la prostitution, du chômage, qu'il fallait les raser. Des HLM nouvelles formules pour les classes moyennes seront donc reconstruits en périphérie dans la logique que l'on a connue dans les grandes métropoles de l'hexagone.

Le quartier Morne Pichevin des Hauts du Port qui était symbolique d'une certaine socialité populaire va être rasé et les personnes relogées en périphérie seront dès lors stigmatisées (Dillon, Volga, ...) car d'une rue à l'autre c'était déjà des parias.

Dans cette logique importée des grands ensembles urbains français, va émerger ce nouveau regard qui dit : non ! On ne peut pas couper ces personnes des logiques qui ont présidées à leur installation sur ces quartiers parce qu'avec l'auto-construction, ils ont mis en place des réseaux de solidarité qui sont fondamentaux.

Lorsque l'on casse ces réseaux sous prétexte de lutte contre l'insalubrité, on réduit ces gens à être livrés poings et mains liés à la modernité, sans plus de pouvoir de résistance.

L'opération Texaco qui est devenue un symbole est partie de ce constat : nécessité de garder les gens sur place, de travailler sur le bâti, de comprendre ce qui se passe et de s'adapter à la réalité du quartier.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'on commence seulement à prendre conscience dans ces années quatre-vingt de la réalité des gens qui se sont installés depuis les années cinquante et que se sont des procédures lourdes (Canal Alaric est une opération qui date de plus de dix ans et dont la troisième tranche va être lancée prochainement).

C'est donc une réflexion à très long terme avec au sein même des opérations, des évolutions apportées entre temps par les générations suivantes nées dans ces quartiers. Ces générations qui ajoutent elles-mêmes d'autres couches de problèmes qui ne sont pas pris en compte du fait que l'on ait encore à régler les problèmes des générations précédentes qui ont fait souches dans la ville. Est donc apparu cet empilement de problématiques qui fait que l'on a une espèce de queue pour régler les problèmes des premiers installés et c'est ce que j'avais qualifié de **contrat social urbain**.

En effet, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, on a vu apparaître un homme, Aimé Césaire, intellectuel, incarnant à la fois, les populations venues des campagnes et les élites du pays et qui proposera un contrat « (...) Nous gérons cette ville pour faire de vous des citoyens, nous vous donnons le droit du sol, la dignité d'être citoyens, (...)».

Pendant vingt à trente ans on a vu l'évolution impulsée par ce contrat social faisant en effet passer des quartiers de l'état de cloaque urbain (expression employée également par Serge DOMI sociologue), à des quartiers diversifiés.

Le constat est celui de ces générations qui se sont empilées et qui ne sont plus prises en compte par ce contrat social urbain et **pour moi s'impose la nécessité de renégocier avec ces générations un nouveau contrat social urbain**.

Aspect géographique

L'aspect géographique est toute cette logique d'occupation de l'espace qui s'est faite selon des formes d'appropriation telles que c'était dans les années cinquante, soixante et qui ne sont plus possibles maintenant.

Le constat aujourd'hui, est l'absence d'espaces résiduels où équilibrer la crise familiale. Auparavant, lorsque dans une famille se posait un problème, une des manières de le résoudre était de détacher l'élément qui « posait problème », dans la famille un peu plus loin.

La famille martiniquaise est donc une famille élargie car elle comprend plusieurs générations (mère, grand-mère, tante, oncle) mais aussi étendue car elle utilise l'espace en réseau pour décongestionner la crise. Il y a toujours une parente, un allié, un endroit et s'il n'en a pas, on va fonder un nouveau point familial d'ancrage, un peu plus loin. Il y a toujours un espace résiduel qui n'est pas rentable du point de vue de « l'économie coloniale », qui est laissé pour compte, que ces personnes vont aménager.

Cependant, cela n'existe plus, les logiques d'auto construction qui ont présidé à la création des quartiers populaires ne sont plus possibles aujourd'hui. Un jeune en rupture de famille qui voudrait faire ce que les grands parents ou les parents ont fait dans les mangroves urbaines n'est plus possible (Exemple de Absalon où les jeunes ont été chassés lorsqu'ils ont voulu créer un espace de vie, cet espace ayant été régularisé pour être un espace patrimonial à vocation touristique).

Les ressources qui étaient à disposition des générations des parents ne sont plus mobilisables par les jeunes générations. C'est donc une dimension géographique du problème qu'il faut prendre en compte. L'espace martiniquais est quasiment saturé du point de vue des possibilités de décongestion qui permettraient que la famille puisse avoir un espace de refondation.

Aspect culturel

J'aborderai la culture sous l'angle du discours (exemple d'Edouard Glissant qui a fait une synthèse du moteur de sa pensée et l'a appelée « le discours antillais »). L'analyse des discours est en effet, un des angles importants pour comprendre les dynamiques et les positionnements de chacun.

Lorsque l'on étudie le ou les discours antillais ou le ou les discours martiniquais, cela nous renvoie à une société segmentée. Contrairement à l'image qui nous viennent très souvent des institutions hexagonales, il est très pernicieux de penser à la société martiniquaise comme une société intégrée, qui formerait un tout

particulier, car la société martiniquaise se présente à mon avis comme un archipel et nous sommes dans le cadre d'une société segmentée. On peut citer un certain nombre de vecteurs de cette segmentation comme :

- le racialisme ;
- l'importance des filiations (la logique du népotisme, du « filon » nous est commune et quotidienne) ;
- Le critère résidentiel (la logique liée aux quartiers populaires : selon le quartier dans lequel vous résidez vous aurez, ou non, des possibilités d'évoluer ; Il n'existe plus de possibilités d'habiter dans des espaces nouveaux) ;
- Le positionnement professionnel (selon que vous vivez dans l'économie formelle ou que vous vous positionnez dans la survie, l'économie informelle) ;

A ce niveau culturel les pratiques nous renvoient à de l'irresponsabilité c'est-à-dire ce hiatus qui existe entre les discours et les pratiques de transformation. On peut entendre des discours très forts et structurés qui ne donnent jamais lieu à aucune transformation du réel. Ce dont s'en aperçoivent les jeunes.

- L'individualisme est une dimension culturelle importante, nous sommes passés en deux générations, d'une société fortement familiale où les ressources étaient partagées à une société où l'individualisme prend pleinement sa place.

L'individualisme est une forme d'évolution inscrite dans les rapports de force qui remonte à quelques siècles et la question n'est pas que nous l'entendions comme un obstacle, une bonne ou une mauvaise chose puisque c'est une donnée mondiale mais comme quelque chose sur laquelle il faudrait réfléchir, pour voir où cela pourrait nous conduire.

- De même que l'on peut s'interroger, sur l'aspect du consumérisme extrême. Nous ne pouvons pas nous contenter de regarder et d'observer, il faut aussi analyser et entrer dans les implications que peut entraîner une société qui ne produit pas et qui pourtant est articulée fortement sur la consommation.

Tout cela converge vers un concept que j'aimerais soumettre à discussion. Il a été proposé par William Rolle (anthropologue qui fait partie de l'équipe de Tyanaba et des opérations DSQ dont j'ai fait partie). Ce concept part du constat le plus simple : « Toute société se reproduit à travers la socialisation c'est à dire tout ce qui amène une société à se reproduire à travers ses institutions que seraient l'école, la famille

ou autres, à transmettre des valeurs et à permettre que les générations puissent se succéder dans une continuité ».

Cette équipe s'est interrogée sur cette logique de socialisation pour se rendre compte que la Martinique n'est pas une société qui se transforme par elle-même. Lorsqu'on étudie l'Histoire, toutes les grosses transformations ont été imposées de l'extérieur. Cette société n'est donc pas à même de créer son changement et son renouvellement.

Le concept d'anomie communautaire est le propre d'une société qui ne se reproduit pas ce qui nous amène à interroger le concept de jeunesse. Ce n'est pas un concept universel dans la durée, il n'a pas toujours existé. En effet, il est apparu à un moment où il fallait penser à une période de temps entre l'adolescence et la mise au travail. La jeunesse serait cette transition entre l'immaturité totale de la post enfance et l'entrée dans le monde du travail. Hors, la société n'ayant pas ce mécanisme où les générations se succèdent de manière automatique les unes aux autres, on en arrive aujourd'hui, à appeler jeune des personnes qui sont encore dans l'intermède, qui ne sont pas encore entrées dans le monde du travail et qui ont quitté le monde de la jeunesse depuis dix ou vingt ans. Ces personnes qui sont en panne d'insertion on continue de les appeler jeunes car le concept de jeunesse permettait de décrire l'intermède.

Tous ces concepts nous demandent donc un temps de réflexion et d'analyse pour savoir s'ils sont encore applicables et pertinents pour notre réalité.

La nature a horreur du vide et si la société ne propose pas de discours opératoires à ces personnes, ils vont s'en créer un.

Vers la fin des années soixante-dix, début des années quatre-vingt apparaît un phénomène nouveau : l'émergence d'un discours des exclus. C'est une donnée qui me semble centrale car personnellement je me suis intéressé à la recherche par rapport au sentiment de révolte provoqué par le constat que nos intellectuels invalidaient totalement la capacité des jeunes à avoir un discours propre.

Ils ont été accusés d'être des imitateurs, des personnes qui reprennent un discours venu d'ailleurs, des frimeurs. On a invalidé le fait que dans l'exclusion, ils se sont construit un regard sur le monde, avec leur propre analyse sur la réalité de ce monde.

On a voulu croire que seul le discours institutionnel pouvait solutionner leurs problèmes en adoptant la posture qu'il n'y a de solutions pour un jeune exclu, que d'accepter de rentrer dans les normes. On en est arrivé à ce bras de fer en

cherchant notamment des termes dévalorisants pour invalider et ne pas légitimer la parole des jeunes et par là même, la réalité de ce discours.

Ceci représente pour moi un des points fondamentaux sur lesquels les travailleurs sociaux doivent travailler.

Il ne s'agit pas non plus de tomber dans le jeunisme mais de se demander dans quelle mesure ces jeunes ont réellement réfléchi sur cette réalité et comment ce discours peut rendre compte de leur vécu de la réalité sociale. Je pense que l'on n'a pas encore commencé ce travail.

J'observe cependant chez beaucoup de travailleurs sociaux de la tolérance c'est-à-dire une acceptation de la différence du discours mais sans pour autant lui accorder l'importance intellectuelle que cela mériterait (entrer dans le discours, voir les raisons, les rapports de force les enjeux, etc.).

Nous en sommes là ! C'est un premier pas puisque nous ne sommes plus dans l'exclusion et dans la stigmatisation mais nous ne sommes pas encore dans l'analyse du discours pour en voir sa pertinence et son intérêt.

Les champs d'interrogations vers lesquels cette approche du discours nous mène :

- Interroger la notion de jeunesse,
- Interroger la notion de travail : je fais référence aux travaux de Monchoachi poète philosophe qui est aujourd'hui un de ceux qui repose la question de la réalité sociale martiniquaise de manière pertinente. Dans un de ses derniers écrits «Pour apprendre à vivre dans la beauté », il repose la question du travail : Est ce que la notion de travail dont on a hérité de la société coloniale et capitaliste permettra que la Martinique devienne une terre de production ? Je n'ai pas de réponse définitive la dessus c'est un objet de débat.

La notion de travail introduit à interroger le job en tant que relation de travail qui n'est pas inscrit dans la pensée dominante du travail ;

- Interroger la notion de l'accès à l'espace de vie, le lieu ou l'on vit, le logement et tout ce qui il y a autour peut être aussi une réflexion sur le quartier la rencontre le partage, la convivialité, la sécurité etc. ;

L'espace de survie : si on est dans l'incapacité d'offrir un travail rémunéré et dans les normes de la sécurité sociale, de l'Etat, de l'impôt, etc. pourrait on imaginer par contre des espaces ou le sociétal se renforce ce qui a déjà lieu

dans l'informel et que les jeunes appellent « survival ». Est-ce que l'on ne pourrait pas avoir une réflexion pour conforter ce genre d'attitude comme étant déjà une première étape de l'insertion, avoir des espaces cultivés, des espaces de rencontre et d'échanges (ce que nos anciens appelaient des sénats), tous les lieux où le social, le sociétal s'expriment, prennent corps et se diffusent et se renforcent.

- Un champ d'interrogation dans ce que j'appelle l'accès à la modernité et à l'autonomie ;
- Interroger l'individualisme : quelles sont ses formes profitables ? Plutôt que de subir cette évolution mondiale, comment peut-on s'en emparer ? Comment lui insuffler un contenu positif qui soit en adéquation avec nos interrogations collectives ?

Quelques préconisations :

- **Innover dans le dialogue social.** Les Etats Généraux ont été un premier pas un peu trop timide. Il faut travailler à l'adéquation des concepts opérationnels, à nos réalités locales. Il faut qu'on arrête de se satisfaire des concepts simples qu'on nous donne dans les formations sociales car ils ne nous sont pas utiles sauf pour être localisés, adaptés et critiqués. Il faut aller dans l'adaptation et la compréhension de nos réalités il faut développer cet esprit critique dans la recherche en science sociale et dans les pratiques de terrain.
- **Prendre en compte la parole des exclus.** Il y a dans le langage des jeunes cette dimension de partenariat (Pagna qui vient de partner en anglais) cette dimension d'être en affaire avec quelqu'un, dans une relation dans le temps.

Nous pouvons essayer d'approfondir toutes ces notions qui se retrouvent dans le langage des jeunes. Il y a des potentiels, des richesses qui sont déjà là. Il s'agit de prendre les jeunes au mot en leur proposant d'être leur partenaire, leur « pagna » en mettant en avant la notion du contrat social à renouveler.

- **Négocier le droit à la différence.** Nous sommes dans une société qui parle beaucoup de tolérance et pourtant au-delà du discours, la réalité est bloquée. Les institutions ne fonctionnent que si les jeunes entrent dans le cadre fixé, hors le jeune est dans une situation de contestation institutionnelle, dans une situation où il a élaboré un discours qui a eu tout un recours ,une rationalisation d'une pensée. On ne peut pas agir comme si cette réalité n'existait pas.

Questions / Réponses

Malik DURANTY : J'aimerais que tu reviennes sur la notion de socialisation, si l'on en croit le terme rupture d'une approche socio historique ou anthropologique et sociologique, c'est un renouvellement. Tu as parlé du discours et ce problème de renouvellement est un problème de compréhension. Les générations d'avant ou de maintenant ne comprennent pas celles qui sont à venir et la réciproque est vraie. Il faut pouvoir à un moment décoder les discours, les mots utilisés, les sémantiques, les processus. Effectivement il y a des concepts prédéfinis, mais comment revenir dans notre pays où certains jeunes pensent qu'une société c'est une génération et où une grande catégorie des jeunes est en rupture avec la société. Les institutions en particulier politico administratives ne décident plus et n'agissent plus pour ces jeunes, que se soient des jeunes dits éloignés par rapport à la société dans la rue ou bien ceux qui sont à l'école. Dans leur tête, leur projet d'avenir est déjà éloigné de la société martiniquaise. Comment penses-tu que l'on peut réussir à structurer une pensée pour analyser cette sectorisation dont tu parlais ?

Philippe YERRO : Lorsque les jeunes veulent exprimer leur langage ils utilisent notamment par la voie culturelle le Dance hall par exemple et ils développent des techniques pour que l'on ne comprenne pas ce qu'ils disent. La technique est faite pour que ceux qui sont dans la culture jeune comprennent et ceux qui choisissent de se trouver en dehors ne comprennent pas. La technique est donc volontairement une technique de codage.

Dans un texte Edouard Glissant dans « Le discours antillais », il parle de la manière dont les esclaves ont abordé la langue créole. Ils ont trouvé une langue qui était présente pour faciliter le travail de la plantation, le travail de l'oppression. Cette langue devient la langue de vie, qu'il partage avec leur famille mais c'est la langue du maître qui les opprime.

Selon E. Glissant, il faut faire attention car la langue c'est une grammaire, nous ne parlons pas des langues mais des langages. Dans la langue nous avons tous des langages et lorsque nous parlons de discours il s'agit de repérer les langages qui sont dans la langue. Le nègre de la campagne ne parle pas le créole du mulâtre de la ville, le pêcheur ne parle pas le créole de l'instituteur, etc.

E. Glissand nous explique notamment que les nègres ont parlé le créole afin que les maîtres ne les comprennent pas. Il nous explique concrètement la technique de codage pour que les esclaves se comprennent entre eux.

J'ai pris conscience que c'est exactement le même procédé qu'utilisent les jeunes c'est-à-dire parler la même langue en inventant un langage dans la langue. C'est le signe qu'aujourd'hui, pour ceux qui parlent le langage codé, nous avons notre réalité.

Le fait de créer cette réalité est venu du constat que : « ces gens là, parlent et ne font rien pour nous ». Il y a eu cette constitution du « nous » c'est-à-dire ceux qui sont victimes des beau parleurs, de ce langage qui n'apporte rien et ne change rien dans leur vie. On a vu apparaître alors un détachement et une structuration d'une vision de la réalité.

La notion de système est une notion intellectuellement compliquée et pourtant les jeunes l'utilisent à bon escient sans avoir étudié les théories de Palo Alto et autres penseurs. Ils ont donc une vision de la réalité, une vision de l'échec des institutions et c'est là qu'il faut prendre la mesure des choses. Nous sommes là en tant que défenseurs des institutions mais il y a échec des institutions, échec de la famille. La famille n'est plus un rempart, ni une ressource de protection pour les jeunes.

On retrouve donc ce qui n'avait jamais existé auparavant, des jeunes coupés de tous liens familiaux. Lorsque l'on coupe ces liens familiaux, qu'on ne possède plus d'espace résiduel ou faire de l'auto construction, qu'on n'a plus de formation initiale pour donner une culture, on devient un errant avec un discours anti-institution. On développe une pensée qui est partagée par des milliers de personnes.

Le sentiment que cette pensée est partagée par d'autres rend fort, il y a vraiment le sentiment qu'on appartient à une société dans la société. Il y a alors deux postures possibles : ou on se dit qu'il faut que nous fassions partie de la société comme elle est, en ignorant les errants ou on se dit que notre société n'est pas seulement cela, qu'elle doit prendre en compte ceux qui n'entrent pas dans les normes.

Cela nous demande ainsi, de changer notre regard sur ce qui est le périmètre cohérent, censé, qui peut apporter quelque chose. C'est pour cela que je dis, qu'il y a un travail à faire de compréhension sur ce discours de distanciation que les jeunes ont par rapport aux institutions. Il faut que l'on cesse de croire que l'on va les faire entrer dans les normes, quitte à inventer des catégories d'exclus, de marginalisation, de malade mental, etc. (Je vous renvoie aux travaux de Raymond Macé sur la santé mentale en Martinique qui s'appelle «Détresse créole » et qui dit

que 67 % des personnes en Martinique sont traitées à un degré ou à un autre pour un problème de santé mentale (angoisse, dépression ou autres). C'est une réalité de notre pays et j'invite à une réflexion pour prendre en compte l'ensemble des situations de notre réalité qui partirait de l'apriori qui est que ce que disent les jeunes sur le pays est inconsistant, même s'il y a de l'inconstance.

Il y a une réalité que l'on ne peut pas biffer en disant que notre logique est la plus forte, on est obligé de partir de cette réalité car ces jeunes font partie de nous. Les choses ne sont pas écrites, il y a la nécessité d'entrer en dialogue, en négociation.

Il n'y a pas d'impossibilité à négocier avec les institutions (si on se réfère à l'histoire, cela a déjà été fait en Martinique dans les années 1700 entre le Chef des Neg marron et le gouverneur par la signature d'un traité). L'institution du pouvoir est donc capable de négocier avec le rebelle, elle est capable d'intégrer des dimensions qui sont à priori anti-institutionnelles.

Au delà de la dimension intellectuelle nous avons tous un intérêt personnel dans cette relation à la jeunesse. Nous ne sommes pas que des techniciens, des spécialistes, des intellectuels, mais aussi des martiniquais. Il s'agit de nos parents, nos amis, nos voisins, etc. Ces choses dont nous discutons aujourd'hui de façon formelle nous concerne et il n'y a pas moyen de nous dissocier de ces choses.

Il faut aussi que nous fassions attention à cette dimension d'objectivité car nous sommes tous impliqués dans la relation qui se construit. Nous sommes en train de construire un pays et il n'y a pas d'objectivité possible. Tout discours est légitimé derrière par une logique et c'est à nous de voir quelle logique nous donnons à nos pratiques. Est ce que l'on maintient cette logique institutionnelle qui est, « qu'on va les faire entrer » ? Ou est ce qu'on pense que la société c'est l'ensemble de ses membres ?

Monsieur AGATOS : Je comprends que tu prêches pour une politique jeunesse beaucoup plus globale mais depuis 1993 est soulevé davantage le problème de territoire. L'Etat et les institutions ont compris que l'on ne peut plus faire une politique jeunesse mais des politiques jeunesse et qu'il faut avoir une vision globale de la jeunesse pour ne laisser personne de côté. Mais cette politique est impossible à mener sur le plan national. Il faudrait réfléchir à un territoire le plus adapté et depuis longtemps on incite les communes à prendre en compte cette politique jeunesse locale qui pourrait être bien plus efficace. Des réflexions ont permis de sortir un certain nombre d'éléments qui leur permettront de le faire mieux.

Philippe Yerro : J'ai entendu aussi le terme territoire pour parler de la Martinique et pour moi cela va être difficile de considérer une politique jeunesse uniquement locale. Si l'on prend l'exemple de Fort-de-France qui compte un tiers de la population, une des propositions que je voudrais approfondir est le lien entre cette jeunesse inemployée et la nécessité d'avoir une meilleure alimentation et le fait que l'on voudrait se diriger vers plus d'autonomie et donc par la même vers plus d'auto suffisance alimentaire. Une des solutions pourrait être le retour à la terre qui est expérimentée par la ville de Fort de France à travers un jardin bio. Fort de France on le sait bien, n'a pas la possibilité en termes de territoire, d'espace pour proposer des jardins à tous ces jeunes. Il y a donc forcément une réflexion à tenir à un autre niveau que celui de la commune, que ce soit celui de l'intercommunalité ou sur un territoire plus large. Il nous faut localiser notre pensée sociale, adapter nos concepts dans la globalité martiniquaise.

Daniel KICHENASSAMY : Est-ce qu'il n'y aurait pas une contradiction entre la démarche que l'on devrait avoir d'acceptation des jeunes et leur capacité à s'interroger et à analyser leur problématique et la posture qui est la notre sur le terrain de s'arc-bouter autour de notre subjectivité qui est basée sur des représentations professionnelles et sociales. Comment pourrait-on sortir de cette subjectivité pour aller vers l'autre ?

Philippe YERRO : Il ne faut pas laisser tomber la subjectivité mais il faut que nos subjectivités soient plus ouvertes. Je ne pense pas qu'il faille opposer subjectivité à logique institutionnelle, nous restons de toutes les façons, lorsque nous sommes en mission, en poste, des personnes avec des affects, des histoires, des implications. L'important c'est de s'en rendre compte et de ne pas avoir ce nuage de fumée qui nous ferait croire que nous sommes objectifs et que nous n'aurions aucun intérêt à dire et à faire. Soyons au clair avec notre propre subjectivité car trop souvent nous avons des attitudes officielles. La subjectivité ne me pose pas de problème en elle-même mais plutôt la profondeur de cette subjectivité dans notre relation à l'institution et à notre terrain.

Présentation d'expériences

1. **Mr PROCOLAM Pierre, enseignant, Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Mon poste de Ministère de l'Éducation Nationale est mis à disposition de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et je travaille dans une Unité Educative d'Activité de Jour (UEAJ), avec trois collègues dont deux éducateurs.

Lorsqu'on parle de jeunes éloignés des institutions, s'il faut penser qu'ils ne savent pas utiliser les mairies, l'ANPE, etc., oui, en effet, c'est le fait d'un jeune d'être éloigné des institutions. Les jeunes que nous recevons connaissent bien en tout cas cette institution qu'est la Justice car ils ont souvent eu maille à partir avec la Justice alors qu'ils sont encore mineurs. Nous recevons en effet, des mineurs entre 16 et 18 ans voir plus jeunes puisque dans le cadre d'une nouvelle mesure applicable depuis 2009, la mesure d'activité de jour (MAJ), on « condamne » un jeune à venir en formation.

Les jeunes ne viennent pas d'eux-mêmes, ils sont d'abord suivis par des éducateurs puis ils nous sont proposés. Nous sommes un sas qui permet à des jeunes parfois déscolarisés depuis deux ou trois ans, de se remettre au travail, de respecter les règles de vie. Se sont des enfants souvent sortis du système scolaire à l'âge de 16 ans alors qu'il existe entre temps, des dispositifs comme le dispositif relais pour leur venir en aide. Nous leur proposons des activités de remise à niveau, nous leur parlons de leur histoire scolaire en dédramatisant le moment, en leur disant simplement que l'on va « mesurer » ce qu'ils ont retenu de l'école, puis avec le diagnostic voir ce que l'on peut faire ensemble.

Pour ceux qui sont les plus doués, il y a le CFG (Certificat de Formation Générale) qui est le premier diplôme de l'éducation nationale qui permet d'entrer dans des formations qualifiantes sans avoir à passer par un stage de remise à niveau. Nous recevons aussi des jeunes d'origine dominicaine, haïtienne, qui présentent souvent des problèmes d'analphabétisme. Je tiens à préciser aux jeunes que nous recevons qu'ils ne sont pas à l'école car il n'y a pas d'identification, ni de notes, ni de solutions.

Il existe des programmes personnalisés pour les jeunes présentant des problèmes particuliers. Nous travaillons dans une structure anonyme par son cadre, c'est une maison d'habitation ; Nous avons à notre disposition des outils informatiques, une bibliothèque bien fournie, notamment avec des BD car nous participons à une opération nationale que l'on appelle « Bulle en fureur », un véhicule de neuf places qui nous permet d'avoir une certaine autonomie.

Nous mettons en place certaines activités à l'extérieur comme l'éducation aux risques naturels. C'est un partenariat avec un agriculteur que nous avons sur une propriété à Saint Joseph grâce à une convention et des programmes revus chaque année. Nous faisons du charbon, de la cannelle, de l'alimentation bio. Nous menons aussi des activités culturelles (marches, plongées etc.). Toutes ces activités socialisantes servent de terreau pour se remettre à travailler et tous les instants que nous passons avec eux sont des temps éducatifs.

D'autre part, beaucoup de jeunes nous sont adressés à cause de comportements délictueux et nous préparons certains à des examens comme : l'ASR (Attestation de Sécurité Routière), le B2I (Brevet Informatique et Internet), etc.

Chez nous, il y a des instances de jeunes, des réunions qui sont institutionnalisées et ritualisées, avec des procédures, avec des éducateurs et autres que les jeunes doivent respecter pour s'exprimer comme ils veulent.

Pour consulter Les dispositifs relais

[B.O. 25 du 18 juin 1998 - ministère de l'Education nationale de la Recherche et de la Technologie](http://ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/eva0411.pdf)
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/eva0411.pdf

2. Mme KISSEM, Professeur Technique au Ministère de la Justice- Protection Judiciaire de la Jeunesse

Nous nous occupons de jeunes entre 16 et 18 ans qui nous sont confiés par nos collègues éducateurs du Centre d'Action Educative (CAE). Ces jeunes nous arrivent en général déscolarisés et en grande difficulté familiale et sociale et nous sommes chargés de les accompagner dans le domaine scolaire, professionnel et les activités communes qui entrent dans le domaine de la socialisation.

Je suis plutôt orientée vers le domaine professionnel. Dans une première étape,

j'accompagne au maximum ces jeunes pour les réintégrer dans le circuit classique social (obtenir son numéro de sécurité sociale par exemple, ce qui leur permet de s'identifier dans une société, en tant qu'être à part et non avec maman et papa).

Puis, on passe à l'étape de tout ce qui est réalisation ou rêve d'un projet car ce n'est pas toujours facile pour eux d'avoir un projet clairement défini. Parfois, ce projet est réfléchi ou travaillé en amont avec l'éducateur qui nous l'amène ou alors il est très flou. Nous essayons alors de retravailler ce projet pour savoir ce qu'il en est véritablement. Ce travail nous permet au quotidien d'entrer dans l'orientation.

Ce sont des travaux que l'on fait avec l'aide de tous les partenaires extérieurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Missions locales, ANPE, APP, etc.), nous faisons des bilans de positionnement au départ, pour connaître tout ce qui est problématique sur le plan scolaire et sur les carences professionnelles.

Nous travaillons ces éléments à partir de modules scolaires et professionnels. Dans le module professionnel on aborde toute la partie théorique et pratique. Dans la théorie professionnelle c'est l'ensemble des connaissances à acquérir pour l'accès en entreprise.

Entrer en entreprise c'est avoir des droits mais aussi des obligations et ces choses ne sont pas forcément intégrées par ces jeunes, ils parlent souvent de l'entreprise sans rien connaître de celle-ci. Nous leur apportons des connaissances pour mieux appréhender le monde de l'entreprise et surtout, une fois que l'on est dans l'entreprise comment faire pour y rester.

Notre difficulté est de trouver un équilibre entre ces apports de connaissances et leur adaptation dans la réalité [comment adapter leur propre logique à la logique de notre société ? Prendre en compte leurs différences, mais faire de telle manière qu'ils puissent comprendre par eux-mêmes, ce qu'ils doivent faire pour être acteurs dans la société (on veut être comme tout le monde disent-ils !)].

Une fois que ces choses sont comprises on a l'impression que ces jeunes évoluent et qu'ils acceptent des choses après qu'ils n'auraient pas acceptées avant. Ce sont des petits détails qui font toute la différence à la fin.

Lorsqu'on accompagne un jeune en entreprise le patron a forcément ses exigences, nous travaillons alors avec le jeune en leur posant d'abord la question : « Comment peut-on faire pour que tu accèdes à l'entreprise puisque c'est ton objectif ? Le patron doit faire des efforts mais toi aussi ». En général cela marche car l'employeur a besoin du jeune et vice versa et à un moment donné il y a un terrain d'entente.

[Pour consulter les mesures pénales pour mineurs](#)
[Ministère de la Justice - Portail : Les décisions strictement pénales](#)

Importance de la médiation entre les jeunes et les institutions

Anicet SOQUET, Coordonnateur de projets de médiation

L'éducation

(...) L'éducation est le socle fondateur de l'identité qui va permettre à chacun d'appréhender le monde autour de lui. Le rôle des parents va être fondamental et toute la constellation familiale, à la fois ce qu'ils ont reçu, mais aussi les parcours de vie.

- Le rôle de la télé

La deuxième étape est le rôle de la télé, je vais faire référence à cette citation du philosophe Dany Robert Dufour qui dit que : « (...) l'inondation de l'espace familial par ce robinet constamment ouvert d'où coule un flux ininterrompu d'images ; l'inondation dont l'impact se fait ressentir sur le développement et la formation de l'enfant (...) ». Il explique donc que le rôle du parent doit être prépondérant dans sa capacité d'identifier les programmes et la manière dont la télé éduque les enfants.

Liliane LURSSA qui est directrice de recherche au CNRS nous dit : « (...) La télévision a contourné les remparts protecteurs de la famille et de l'école, elle a permis la manipulation précoce de l'enfant et l'a rendue efficace ». Là aussi se construit, avec la violence des images, avec l'approche des enfants, de choses connues sur leur parcours de vie, avec cette approche directe sans la capacité d'être protégé, avec l'impact inconscient et conscient que cela génère, il y a une forme d'éducation qui va transformer l'appréhension du jeune.

On peut parler à la fois de virtualisation des principes liés à l'humanité dans son approche de l'humain et du réel et du système de valeur qui va être profondément bousculé.

- L'approche du quartier

L'éducation populaire (diplôme de l'éducation populaire) n'est pas suffisamment structurée en Martinique pourtant celle-ci a un très grand rôle à jouer. Nous

sommes dans une société de rationalisation et les moyens sont de moins en moins mis sur cette forme d'éducation.

Le principe de mangrove urbaine où naît la vie et par la même des systèmes sociaux nouveaux ne sont pas pris en compte dans la société intégrée. Une deuxième société avec de nouveaux repères, avec de nouveaux cadres de références sera créée. Elle peut être riche culturellement (Exemple de dessin animé « Les Lascars », traduit en créole où les jeunes y mettent leur propre système économique d'où une intelligence qui se crée à ce niveau, mise en place par les jeunes de concerts avec des artistes internationaux, etc.).

Mais on peut se poser la question sur la capacité de notre système à répondre à la demande et au savoir faire des jeunes ?

Ces nouveaux systèmes sociaux génèrent à la fois une forme de créativité mais aussi toutes sortes de déviances de part leur marginalité. On peut se demander s'il est suffisamment structuré pour se protéger.

On retrouve également dans les quartiers, le désœuvrement. Il faut occuper son temps s'il n'y a pas d'activités proposées, il faut trouver de l'argent s'il n'y a pas de travail, etc.). C'est de là que viennent beaucoup de cris existentiels que nous avons du mal à percevoir n'étant pas organisés pour cela.

- Le constat de l'école

Il faut faire aussi le constat de l'école car c'est l'espace par excellence de l'élite mais pour l'autre partie le système se met à déconstruire et à casser. On va en effet, classer les enfants par niveau scolaire et autres, jusqu'à regrouper les moins bons entre eux en leur envoyant des pressions existentielles énormes. Ces enfants vont alors construire leur identité, leur mentalité au fur-et-à-mesure dans cette posture.

La manière dont on prend les sanctions est aussi à soulever : Les annotations sur le dossier scolaire de l'élève, la disqualification intellectuelle (mettre un zéro à un élève), la disqualification sociale où la chaîne d'éducation est alors rompue à ce moment là (renvoie).

On peut prendre l'exemple de phénomènes nouveaux qui apparaissent où un jeune renvoyé reste au sein de l'école tant que les parents ne se manifestent pas pour le récupérer. Il faut imaginer ce qui se passe dans la tête de ce jeune et de ces camarades à ce moment. De son cadre de référence, de son point de vue, pour ce jeune, il a subi une violence extrême où il risque d'être violent dans une posture de légitime défense. Dans la construction de son identité puisqu'il a besoin d'être reconnu il cherchera à l'être différemment, il prendra d'autres postures et le rôle de

l'école va complètement changé.

D'autre part, de l'éducation nationale à l'enseignement national puisque l'on dit que l'école n'a plus ce rôle d'éducation mais de transmission de savoir, il me semble difficile qu'un enseignant ayant une trentaine d'élèves puisse se focaliser sur la transmission de savoir sans au préalable apprendre certaines règles de vie en société (On conseille bien par exemple d'inscrire les enfants à la crèche pour la socialisation).

Il y a toujours ce rôle de postures sociales qui arrive par la pratique et l'expérience et qui ne peut s'acquérir de manière purement intellectuelle. On gagnerait à trouver des solutions comme nous le fait comprendre Aimé Césaire dans ce constat : « une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes suscités par son fonctionnement est une civilisation décadente ». Madame Hillary Clinton dit notamment dans un discours : « (...) Il faut de tout pour construire un enfant, il faut d'un village, de l'école, d'un quartier, des parents, des institutions, des administrations, (...) ». Cela doit être une chaîne, cela ne peut être que comme cela que l'on pourra concevoir un véritable système d'éducation.

Cependant, on va en arriver avec cet environnement extérieur et ce système d'éducation, à un système qui va exclure, basé sur des croyances dont sera imprégné le jeune dans sa construction identitaire. Les croyances comme ce que je qualifie de « mentalité de perdant » c'est-à-dire l'absence de responsabilité, le rejet, le sentiment d'échec, les peurs, les complexes. A ce sujet, mon postulat de départ sera celui du Docteur Norman Vincent Hill qui a déclaré : « (...) Vous n'êtes pas ce que vous pensez mais ce que vous pensez vous l'êtes (...).

J'ai pu voir beaucoup de jeunes qui dans le système scolaire n'ont pas fait grand chose mais dans ce qu'ils étaient capables de générer, il y avait une richesse, des qualités de conditionnel et d'inconditionnel, de vie, très importantes mais qui n'étaient utilisées que dans un espace qui n'est pas celui de la société intégrée. Cette personne peut penser qu'il n'est pas digne d'être aimé, digne de la société intégrée et s'éloigne du système mais c'est encore une croyance car dans les faits, la richesse qu'il peut apporter fait que l'on gagnerait à l'accueillir.

Pour repartir d'une position OK et d'estime de soi il faut savoir que le principe de L'OKness repose sur quatre axes :

- la reconnaissance des pairs,
- le parcours de vie, formation professionnelle, fonctions etc.
- la reconnaissance interne l'image que l'on a de soi,
- **de quoi on est là**, c'est à ce moment que peuvent intervenir les référents

(famille, croyances etc.). Il y a un rôle incontournable dans la dimension spirituelle, des églises, des mouvements philosophiques. Il y a un impact qui est à mesurer et que l'on ne peut pas, ne pas prendre en compte.

Les mécanismes d'intervention

L'un des premiers principes est la capacité de ne pas se laisser parasiter par notre cadre de référence. Si l'on donne par exemple la parole aux jeunes il ne faut pas leur demander de parler dans notre cadre de référence. Il faudra essayer de trouver un consensus qui va créer un nouveau cadre de référence qui prendra en compte les deux cadres.

J'aborde les choses comme cela et non sous la médiation parce que c'est de ce processus que tout va partir c'est-à-dire : « j'ai conscience de mon cadre de référence et j'ai conscience de son aspect irréductible, j'ai conscience de celui de l'autre et je l'accueille et l'emmène à partager avec moi pour en créer un nouveau ».

En matière de médiation, vous avez différentes approches, vous avez par exemple :

- l'Union des PIMS qui dit avoir sa propre médiation et qui cherche à négocier avec leur client notamment ceux qui ont à trouver des arrangements ; l'UPIM est l'approche universitaire de la médiation avec Mme HOFF-NUG qui a le Diplôme Universitaire de médiation ;
- le réseau France médiation qui préconise la présence dans les quartiers ;
- une association résidant à Pierrefittes qui n'a que deux ou trois agents de médiation mais avec un système d'intervention qui est excellent. Ils forment gratuitement des bénévoles à la médiation, ils ont donc un réseau de bénévoles qui ont la compétence d'intervenir et qui savent prendre la posture de tiers.

La posture de tiers dans la médiation préconise l'impartialité vis-à-vis des deux parties qui se présentent. Pour moi, les médiateurs présents dans les écoles par exemple, sont sous la direction du système d'éducation et sont amenés à gérer des conflits, on parlera plutôt d'auxiliaires de médiation. Je crois que la posture d'un tiers est sans obligation des deux parties et sans pouvoirs.

Pour conclure je dirais qu'il faut partir du principe qu'en tout être humain il y a un champion, Vincent Lenard appelle cela « l'effet Pygmalion », la connexion des princes : « je sais que l'individu en face de moi a trois parties bien structurées dans sa personne :

- le masque social, ce qu'il va montrer,
- la grenouille, la partie qui a été blessée en lui avec toute son anthropologie, psychologique, etc.),

- les qualités inconditionnelles et conditionnelles, intrinsèques à tout être humain.

Pour pouvoir entrer en communication il faut croire en ses conditions. Si on ne croit pas au départ que ces personnes ont des qualités et si on ne se présente pas avec une posture de parité sur le plan humain, les solutions de médiation vers ces personnes ne fonctionneront pas. L'intersubjectivité va en effet se jouer automatiquement car le non verbal représente 90 % (ton, expression, geste) dans la communication.

Quelques pistes d'action vers la remobilisation et l'insertion

« La mobilisation et l'empowerment auprès des jeunes »

Intervention rédigé et prononcé par Mr DEVILLE

Préambule

Avant d'introduire le sujet, il serait intéressant de revenir sur les termes employés pour ce quatrième atelier : « Intervenir auprès des jeunes en rupture avec les institutions ».

D'abord, nous devons nous poser la question s'il est pertinent d'intervenir : qui doit intervenir ? Pourquoi ? Selon quelles valeurs ? Ensuite, il faudrait définir qui sont ces jeunes ? y-a-t-il certains « groupes » de jeunes ? Identifiables. Après, nous pourrions nous interroger pour savoir si cette rupture est volontaire, si on doit « forcer » le jeune à renouer avec les institutions. Aussi, de quelles institutions est-il question ?

Autrement dit, est-ce seulement auprès des jeunes qu'il faut agir ou est-ce aussi auprès des institutions ?

Introduction

Il apparaît intéressant de faire le lien entre les recherches sur le comportement humain, la stratégie comportementale pour les personnes qui sont à la recherche d'un emploi et les dispositifs qui visent à accompagner ces personnes. Cela est d'autant plus important au regard de la situation spécifique antillaise dans laquelle nous nous trouvons : La notion d'être, aux Antilles, n'est pas identique à celle qu'on peut retrouver en Métropole ou au Canada, par exemple. Le souci existentiel est autre ; influencé par la culture, l'histoire, le contexte économique, et géopolitique (insularité, velléité autonomiste de certains courants, etc.) et la nécessité de se projeter dans un avenir incertain.

Point 1.

Après la deuxième guerre mondiale, il était normal de dresser un plan de carrière et de rester tout au long de sa vie au sein de la même entreprise. La crise de 1975-1976 a, de même, accentué cette idée reçue. Et pendant trente années, les gouvernements successifs, les individus ont tout fait pour que les emplois soient préservés. L'employé faisait tout pour garder son emploi et rester dans sa branche professionnelle.

Si des dispositifs de reclassements professionnels ont pu efficacement être élaborés, ils visaient à permettre aux bénéficiaires de retrouver un travail en utilisant le transfert de compétences, mais sans forcément prendre en compte tous les aspects de sa personnalité, de son identité culturelle et de sa vie. Dans ce sens, certaines personnes, et particulièrement des jeunes se retrouvent éloignés des structures qui se disent être à leur service.

Ces dispositifs ont le bénéfice de regarder à la technicité, mais, ont rarement tenu compte des aspects émotionnels, psychologiques, et du lot de difficultés que l'individu dans sa complexité rencontre. Dès lors, nous sommes, en tant qu'ingénieur social, appelés à réécrire la problématique de la conversion professionnelle au regard de ce que D. Goleman appelle *l'intelligence émotionnelle au travail*¹.

1 D. Goleman, *L'intelligence émotionnelle au travail*, Paris, Éd. Village Mondial, 2005, 360 p.

Point 2.

H. Gardner a émis l'hypothèse selon laquelle le potentiel humain ne pouvait pas être représenté par une conception universaliste de l'intelligence, mais plutôt par une conception plurielle de celle-ci : « *Tout le monde n'a pas les mêmes capacités, ni les mêmes intérêts, et nous n'apprenons pas tous de la même façon ; il est impossible aujourd'hui à quiconque d'appréhender le savoir dans son intégralité. Cela veut dire qu'il faut faire des choix pour nous-mêmes et pour les apprenants dont nous avons la charge²* ». L'école idéale devrait « *aider les apprenants à trouver leur voie parmi les différentes options de travail et de vie que leur offre leur contexte culturel ; **permettre une évaluation plus riche des compétences et des aspirations des apprenants ; proposer des sujets de cours, mais aussi des techniques d'enseignement adaptées au mieux aux apprenants*** ». ³

Point 3.

Mutualiser nos compétences, en tant qu'acteurs sociaux n'est donc pas une option. Cela devient une nécessité. C'est dans ce contexte qu'est né le constat suivant : Les structures, les responsables, les usagers des structures d'insertion et les dispositifs contribuant au développement local évoluent dans le concept d'une société laïque neutre qui présente une certaine réserve à accepter des notions d'anthropologie religieuse qui, néanmoins, impactent profondément notre société antillaise dans sa globalité. La question est donc de savoir comment déceler et utiliser ces formes d'intelligences multiples dans le but de favoriser la socialisation de l'individu dans une société antillaise en pleine mutation.

Point 4

Le discours sur l'employabilité éveille notre attention sur le concept de normalité et d'anormalité. Dans « *Outsiders* », H. Becker étudie la déviance dans la société américaine des années 1950 en s'intéressant au « *labelling* » ou étiquetage dont ces individus ont pu faire l'objet. Pour Becker, il ne faut pas chercher la déviance dans la situation du déviant. Il y a un jeu interactionnel. Il envisage davantage la déviance comme une conséquence sociale, une forme d'exclusion ou de dénonciation, plutôt qu'une position de défiance ou un dysfonctionnement propre à l'individu déviant. La déviance serait donc une création sociale engendrée par la réaction d'une communauté ou société face à la transgression d'une norme.

H. Becker se propose d'approcher la déviance sous trois aspects. On parle de déviance première, secondaire et tertiaire ou « *relativiste* ». La déviance première est statistique : « *est déviant ce qui s'écarte par trop de la moyenne* » ⁴.

² H. Gardner, *Les intelligences multiples*, Paris, Éd. Retz, 2004, p. 31.

³ *Idem*, p. 32.

⁴ H. Becker, *Outsiders, Sociologie de la déviance*, trad. Paris, A. M. Métallié, 1985, p. 143.

La déviance secondaire, quant à elle, repose sur une analogie médicale. On définit la déviance « *comme quelque chose d'essentiellement pathologique, qui révèle la présence d'un mal.* »⁵ Enfin, la déviance tertiaire, « relativiste », est définie comme un « *défaut d'obéissance aux normes du groupe* ». Nous comprenons très vite que cela pose un problème capital pour l'acteur social en Martinique qui est face à une personne qui est étiquetée comme déviante. En effet, « *si une personne peut transgresser les normes d'un groupe par une action qui est conforme à celles d'un autre groupe, est-elle alors déviante ?* »⁶.

Point 5

D'où viennent les normes qui étiquettent les individus ? L'économiste B. Maris pose la question : « *Qui déterminent les besoins économiques d'une société pour qu'en aval, telle action culturelle soit soutenue ou délaissée ?* ». Nous pouvons comprendre, en effet que la formation professionnelle est un moyen qui permet au lien social de mieux fonctionner dans les rapports que nous avons les uns avec les autres. Aussi, la question « comment transformer les besoins en programmes de formation » n'est pas seulement un problème technique. Nous sommes aussi devant un problème éthique, politique et sociétal.

Point 6

Comment peut-on définir une société qui se dit démocratique, au regard des publics les plus éloignés des structures d'insertion ou autres ? D'après J. Biarnès, **trois critères fondamentaux coexistent** pour la préservation de la notion de démocratie. **Le premier critère** est que ce ne soit jamais les mêmes groupes sociaux qui soient pris dans ces mécanismes-là. C'est une limite à ces mécanismes. Par exemple : si nous constatons qu'à l'école, la très grande majorité des enfants qui se retrouvent en situation d'échec scolaire (pardon, le ministère de l'éducation veut qu'on emploie le terme « en réussite différée ») viennent des mêmes classes sociales, à ce moment là, nous devons admettre que l'école n'est pas démocratique. Certes, il n'y aura pas une école qui fera réussir au même moment sur le même diplôme 100 % des enfants. Ça c'est de l'utopie qui tue la démocratie. Par contre, lorsque nous disons qu'il y a 80 % d'une échelle d'âge qui arrive au Baccalauréat, les 20 % qui n'y arrivent pas ne devraient pas être toujours les enfants des mêmes classes sociales. Dans ce sens, il s'agira travailler à l'élaboration d'une justice spatiale. Si c'est le cas, nous ne pouvons pas dire que nous sommes dans un système démocratique parce qu'alors, **c'est un système qui choisit ses exclus.** « *Idéalement* », les personnes mises en exclusion doivent être retrouvées aléatoirement dans la société de façon globale.

⁵ H. Becker, *Outsiders, Sociologie de la déviance*, trad. Paris, A. M. Métallié, 1985, p. 143.

⁶ *Ibid.*, p. 142.

Le deuxième critère se situe au niveau de la définition de la démocratie. Prenant conscience qu'il y a des mécanismes d'exclusion et d'égalité des droits, il s'agit de **mettre en place des procédures** qui peuvent permettre à une personne qui a été prise dans ces effets de systèmes de **transformer sa situation** et de revenir, si elle le souhaite, dans une situation de moindre souffrance, et, peut-être, au niveau de la norme. C'est là, selon nous, la place du travailleur social. *

Lors de l'élaboration du RMI, Michel Rocard a déclaré que dans une situation de mondialisation et de systématisation du travail, il est moralement inadmissible de rendre responsable une personne qui se retrouve pris dans les mécanismes de l'exclusion+. Nous sommes là devant un élément de réponse à la question de savoir ce qui permet de lier les individus afin de faire société. Le travail de l'acteur social ne consiste donc pas d'avoir comme fonction de ramener le déviant dans la norme mais d'avoir comme fonction, selon les principes de l'intelligence existentielle, de **conscientiser avec la personne** qui est mise en exclusion et de travailler avec elle, avec des outils de transformation, de « performance » de sa situation actuelle⁷. Libre à lui, ensuite, de faire fonctionner ces outils. Nous sommes dans un **continuum**. Autrement dit, ce qui est marqué dans la marginalité, dans la déviance, ce n'est pas la nature ontologique de l'être : c'est le marquage social (regardez à cette histoire ou un rastafari a été exclu de sa classe sur des critères d'apparence et d'appartenance). Or, si c'est un marquage social, nous pouvons faire en sorte qu'il se transforme. Si c'est la nature génétique de l'être, nous ne pouvons pas faire grand-chose. C'est là que se pose le problème du travailleur social. É. Durkheim disait : « *l'anormalité est aussi normale que la normalité dans le fonctionnement social* »⁸. Cela positionne l'acteur social dans un autre rapport à l'autre, une « *altérité* ». Qu'on soit marqué marginal ou anormal, on n'est pas d'une autre nature que soi-même⁹ !

Un troisième critère va tenter d'appuyer notre démonstration. Il se réfère à notre processus d'apprentissage dans notre enfance. Lorsque nous étions enfants, nous avons tous appris ces schémas-là ; y compris ceux qui sont de la déviance, dans la marginalité. En effet, lorsque nous sommes enfants, nos parents, nos éducateurs nous disent « non, cela n'est pas bien »¹⁰.

⁷ C'est exactement ce qu'on fait (ce qui devrait être fait) dans le schéma spirituel de « métanoïa », ou dans les processus du coaching. Ce n'est pas un changement de comportement premièrement mais de mentalité avec la personne. Ce n'est en aucun cas forcer la personne à revenir dans une norme. Jésus disait à ses disciples « *vous aurez toujours les pauvres avec vous* ».

⁸ É. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Éd. Flammarion, Paris, 1988, dans son chapitre 3, p. 140-168, intitulé « la distinction du normal et du pathologique ». Chez Durkheim « la science ne peut distinguer le bien du mal ». Durkheim fait l'apologie du scientisme, ce qu'É. Morin ne suit pas en dénonçant le manque d'humanisme dans cette approche. Peut être qu'une approche de théologie, qu'on définirait de rationnelle, pourrait apporter une approche vivifiante à cette problématique existentielle.

⁹ Voir P. Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Éd. Le Seuil, Paris, 2005, p. 32.

¹⁰ Nous sommes dans l'approche de la philosophie antique telle qu'on la retrouvera chez l'apôtre Paul sur la maturité (j'ai abandonné ce qui était de l'enfant), de la « règle écrite dans notre cœur » et du « renouvellement de l'intelligence » : « Qui es-tu toi qui juge puisque tu (as) fais les mêmes choses (étant enfant) ». Ce schéma semble inscrit en l'être humain.

La personne normale, ce n'est pas celle qui ne fonctionne qu'avec la normalité, mais c'est celle qui est capable de fonctionner avec tout le spectre des possibles, tout en sachant où situer la norme et où situer le hors-norme. Dans notre vie personnelle et professionnelle, à certains moments, on ne peut se sortir de problématiques qu'en faisant fonctionner des positions marginales, déviantes, voire folles ! Certaines personnes ne peuvent se sortir de situation qu'en niant la réalité, trop difficile à affronter (mort d'un enfant, drame émotionnel, etc.). C'est un mécanisme psychotique. Là où les mécanismes sociaux mettent des personnes en marginalité, c'est lorsque certains vont ne fonctionner **qu'avec** ces mécanismes là.

Point 7

Lorsqu'il est dit qu'il est nécessaire pour un bon équilibre de la société d'avoir une partie des gens qui soient dans la déviance, en tant que sujet humain, nous ne pouvons pas nous satisfaire de cela. L'autre qui est en souffrance a peut être été le jouet pendant un certain temps de mécanismes sociaux qui l'ont mis en souffrance. Certes, nous savons qu'il n'y aura jamais une société idéale. Toutes les sociétés utopiques du XIXème siècle qui désiraient édicter des normes se sont terminées dans des bains de sang, justement parce qu'on ne peut plus positionner les choses. Si tout le monde est pareil, si nous sommes tous des clones, il n'y a plus de vie possible. C'est la raison pour laquelle il y faut qu'il y ait des gens qui soient marqués dans la norme et des gens qui soient marqués dans le hors-norme. Cela, nous pouvons le penser en terme de **mécanismes sociaux** pour servir la culture dans laquelle nous sommes, mais humainement, et en tant que sujet humain, nous ne pouvons pas nous satisfaire que telle ou telle personne soit en situation d'exclusion (si du moins on pense que l'acteur social est là pour ramener la personne dans la normalité pour qu'elle ne soit pas en souffrance, ce qui serait en effet une bonne intention). Mais cela voudrait dire que la société demande à l'acteur social de tuer sa propre société ! Imaginons que tous les acteurs sociaux réussissent à faire passer tous les déviants dans la norme. Il n'y a plus de déviants, donc, il n'y a plus de norme et donc ma société est morte.

En conclusion, j'aimerais rajouter un aspect linguistique

V. Berthet dans l'article « *vers une éthique de l'accompagnement social ?* », paru dans « économie et humanisme » n°351 de décembre 1999 propose une analyse intéressante sur la moralisation de l'accompagnement social. Cependant, il y a une certaine confusion entre *Humanisation* et *Uniformisation*. Il s'agirait, pour être plus humain, de s'aligner sur le même mode de communication¹¹.

¹¹ On peut alors se demander à quoi sert d'organiser des colloques sur l'intercompréhension. L'intercompréhension a le mérite de permettre à chaque personne qui s'exprime, de le faire librement et dans l'égalité, face à l'autre qui lui, parle sa langue. L'intercompréhension ne peut pas être qualifiée de passive, et bien au contraire, peut même être la base du dialogue social : si deux personnes qui ne parlent pas la même langue arrivent à se comprendre, qu'en est-il donc pour deux personnes qui parlent la même langue. Il s'agit bien de favoriser l'écoute active.

Selon certains, la communication réussite est gage de notre humanité. Or, nous communiquons car nous ne nous comprenons pas. Si nous nous comprenions, nous n'aurions pas à communiquer. Nous ne ferions qu'échanger des informations comme le font les fourmis. C'est une des raisons qui nous pousse à ne pas déprécier les conflits de communication mais de les canaliser dans une optique de compréhension et de reconnaissance¹².

12 Cette proposition peut aussi nous renvoyer à l'expérience de S. Milgram sur la soumission à l'autorité.

Bibliographie :

- BOUDON Raymond, *Renouveler la démocratie*, Éditions Odile Jacob, Paris, 2006, 300 p.
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de minuit, 1964, 188 p.
- COHEN Daniel, *Trois leçons sur la société postindustrielle*, Paris, Le Seuil Édition, 2006, 90 p.
- DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Éd. Flammarion, 1988, 253 p.
- FUMAROLI Marc, *Éducation libérale ou communication culturelle ? In Commentaire*, 2006-12, n° 116, p. 893-901.
- GALBAUD Diane, *Comment penser l'école de demain*, dans *Le Monde de l'Éducation*, n°338, juil.-août 2005, p. 24-39.
- GORZ André et ROBIN Jacques, *Pour l'emploi autrement*, *Libération*, 24 février 1994.
- GRUERE Jean Pierre, *Management, aspects humains et organisationnels*, PUF, Paris, 1991, 560 p.
- GARDNER Howard, *Intelligences multiples*, Paris, Éd. Retz, 2004, 188 p.
- GOLEMAN Daniel, *L'intelligence émotionnelle au travail*, Éditions village mondial, Zug (suisse) 2005, 360 p.
- MAFFESOLI Michel, *Le réenchantement du monde*, Éd. La table ronde, Paris, 2007, 206 p.
- MATTEI Bruno, *L'éducation en panne d'humanité*, in *Cultures en mouvement* N° 40, septembre 2001, pp. 39-41.
- MORIN Edgar, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Éd. Du Seuil, Paris, 2000.
- MARIS Bernard, *Lettre ouverte aux gourous de l'économie qui nous prennent pour des imbéciles*, Paris, Éd. Albin Michel, 1999, 190 p.
- PERRENOUD Philippe, *La triple fabrication de l'échec scolaire In Psychologie française*, n° 34/4, 1989, pp. 237-245. Repris in Pierre-humbert, B. (dir.) *L'échec à l'école : échec de l'école*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1992, p. 85-102.
- RUFIN Jean-Christophe, *L'empire et les nouveaux barbares*, Ed. Lattès, Paris, 2001, 247 p.
- SCHWARTZ Bertrand, *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Éd. Apogé, Paris, 2007, 240 p.

Le PARI, outil d'insertion de l'ADSM

Serge NUMA, Conseiller en Formation et Insertion

Le Pari (Plate Forme d'Aide à la remobilisation et à l'Insertion) est un outil que l'ADSM (Association Départementale pour la Santé Mentale) dans laquelle j'exerce, a essayé de mettre en place pour répondre à la question : comment trouver un outil d'insertion pour les publics fragilisés vivant dans la précarité ? Ce n'est pas une solution au problème de la précarité pour les jeunes en difficulté mais elle propose à l'individu fortement déstructuré et désocialisé de construire un parcours d'insertion par étapes en vue de se reconstruire et se réadapter progressivement à la vie sociale et active.

Philippe YERRO et Christophe Deville ont bien rappelé la conclusion de Raymond Macé dans « Détresse créole » qui disait que plus de 60 % de la population est traitée pour des problèmes de santé mentale et traiter ces problèmes est le lot quotidien de l'ADSM. La file active de l'ADSM, c'est plus de 850 personnes par an, la cellule d'insertion que j'anime c'est plus de 157 personnes à la recherche de solutions d'insertion. On a souvent affaire à des personnes qui ont quarante, cinquante ans mais qui ont peu ou pas du tout d'expériences professionnelles que l'on pourrait théoriser et capitaliser.

Le PARI est un pari à travers un dispositif par étape progressive dont l'objectif final est l'insertion professionnelle durable de la personne fragilisée. Ce dispositif à terme permet de rapprocher le public d'un niveau d'employabilité requis.

Philippe YERRO disait : « (...) une société qui ne produit pas mais qui est articulée autour d'une consommation de signes (...). Lorsque vous avez en effet des personnes qui ont envie comme tout le monde de consommer que peut-on leur apporter comme réponse ? Moi je crois beaucoup à la problématique soulevée par Mr AGATOS au sujet de la territorialité et la réponse pourrait être celle-ci. Il faut que chaque territoire puisse répondre à une problématique posée sur son propre territoire. L'insertion par l'activité économique est aussi l'une des réponses (en 2008 : 3000 emplois pour les personnes dont on dit qu'il n'y a pas de solutions).

L'une des étapes importantes du parcours d'insertion progressive du PARI est la socialisation qui permet l'apprentissage des pré-requis nécessaire en lui permettant

de retrouver la perspective d'un projet professionnel et favoriser son intégration dans le monde du travail. Cela passe par un certain nombre d'ateliers comme l'atelier de l'hygiène corporelle, de l'apparence physique, l'atelier de gestion des émotions et de l'agressivité. Mais plus que ça, il faut arriver à la réconciliation avec le monde du travail en soutenant la motivation par la production de légumes biologiques destinés à un réseau de consommateurs engagés dans une démarche solidaire. L'outil utilisé est le chantier d'insertion dont la vocation est la production de légumes biologiques. Quand on s'attelle à des problématiques comme la toxicomanie le travail de la terre est revitalisant, redynamisant et permet de rendre le corps sain. Nous proposons donc, une approche progressive de la remise au travail qui permet à un individu dans un premier temps d'éviter la confrontation brutale avec le monde du travail génératrice d'angoisse, de rupture, d'abandon et d'échec. Il faut savoir qu'apporter une solution d'insertion ne règle pas le problème même avec un revenu, il faut donc aussi permettre à cette personne de se restructurer, de développer des comportements et des compétences adaptées au monde du travail et au métier choisi.

Le PARI c'est 4 pôles :

- Le pôle Mobilisation qui permet de se reconstruire, retrouver l'estime de soi à travers des ateliers thérapeutiques et de resocialisation et refaire l'apprentissage des pré-requis nécessaires à la vie autonome ;
- Le pôle Redynamisation qui permet de stimuler l'individu à élaborer un véritable plan d'action de mise en œuvre de son projet vers sa réinsertion sociale et professionnelle ;
- Le pôle Préinsertion qui permet de se réentraîner au travail et aux exigences de la vie active notamment par la formation professionnelle ;
- Le pôle Insertion qui est le travail par l'activité dans un chantier d'insertion.

Nous faisons aussi le même type de travail que nos camarades de la Protection Judiciaire de la Jeunesse car nous recevons parmi les publics, des PPMJ. Nous faisons en effet, le contrôle judiciaire ; Le travail consiste à les faire travailler dans le dispositif appelé socialisation dans lequel ils ne sont pas rémunérés mais qui leur permet de refaire ces apprentissages.

**Le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits (C.D.A.D.)
Madame VIRGAL, Coordinatrice**

Le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits (CDAD) existe depuis 2002 et dépend du Tribunal de Grande Instance de Fort-de-France. Nous travaillons sous une politique départementale d'accès aux droits.

Nous intervenons dans les Maisons et les Antennes de justice où nous créons des points d'accès aux droits appelés des PAD pour informer, orienter les justiciables et les administrés sur leurs droits et leurs obligations. Nous donnons également des consultations juridiques gratuites par des professionnels de droits rémunérés par le CDAD.

Arrivé au moment de la maturité nous allons travailler sur l'accès aux droits des jeunes, nous allons ouvrir des points d'accès aux droits jeunes ce qui est nouveau pour nous car nous avons déjà des points d'accès aux droits généralistes et spécialisés au Centre pénitentiaire de Ducos. Dans ces points d'accès aux droits jeunes nous travaillerons en réseau il y aura donc plusieurs intervenants comme la Protection Judiciaire de la Jeunesse les missions locales le CRIJ, la DJS, l'Education nationale. Il y aura notamment la mise en place de stages à la parentalité et des stages à la citoyenneté dans les écoles pour parler du casier judiciaire par exemple ou du tableau des peines, etc. Nous voulons montrer aux jeunes que la justice n'est pas seulement présente pour les réprimer mais que le droit peut servir et doit servir. Pour créer une entreprise par exemple ou pour comment défendre leurs droits, comment être un bon citoyen dans la société où ils vivent. Les jeunes ont souvent une idée très régalienne du droit et c'est pour cela que nous voulons leur montrer que le droit peut servir également.

Pistes et leviers à retenir pour intervenir en direction des jeunes les plus éloignés des institutions

Introduction de Malik DURANTY (Etudiant chercheur)

Synthèse à partir de l'atelier 4 du cycle de qualification des politiques de jeunesse.

Le processus de l'éloignement et le statut de l'éloigné en Martinique : dialectique entre théorie et pratique.

Ecrit par Malik DURANTY

POUR LE CYCLE DE QUALIFICATION DES POLITIQUES DE JEUNESSES

Avant propos :

Dans l'avant propos de cette communication, poursuivons juste un peu notre réflexion sur la jeunesse, sa définition et son statut. Dans ces temps actuels que nous estimons comme étant ceux d'une transition ontologique des corpus sociétaux, il est un renouvellement en profondeur du champ de la sociologie de la jeunesse. Ce renouvellement tend à envisager autrement le concept de jeunesse. Car, depuis l'érection de la sociologie dite de la jeunesse, il est question d'une définition déterministe et figée du terme « jeunesse ».

Or, certains travaux dans les domaines d'investigation scientifique des sciences sociales et en particulier de la sociologie tendent à développer une autre approche méthodologique et conceptuelle d'analyse des difficultés rencontrées par les jeunes de tout milieu. Il est question donc de l'analyse du processus de leurs intégrations et donc de leur socialisation par la constitution d'une place pour eux.

D'une façon générale, dans les études menées sur ce sujet suite aux effets du bouleversement des années 1970¹ et depuis le début des années 1980, il était défini certaines caractéristiques dans l'estimation de la jeunesse comme un temps. Or, au vu de cette acception, le changement du contexte social général engendre bien des mutations.

La jeunesse estimée comme étant le tunnel d'accès à la vie adulte !

Il est là une approche dite classique de la jeunesse par l'assertion précédente. Cette approche classique se basait sur trois paliers à franchir pour atteindre ce qui serait l'âge adulte. Ces trois paliers seraient alors la stabilisation d'une insertion professionnelle, la singularisation résidentielle et la constitution d'un foyer. D'où, de cela découlait l'effet pervers de voir la jeunesse être considérée comme un statut d'âge dans le déroulement de la vie. Dès lors, l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte étaient inclus dans un développement par lequel serait érigé des barrières figées et difficilement substituables. Or, il est certain que le développement des individus passe par la construction de leur identité sociale et l'exercice de leur faculté d'épanouissement continuellement et perpétuellement.

D'où, les paliers déterminant le développement de l'individu par l'exercice du processus de socialisation se trouvent être remis en cause par le contexte et par la réaction ainsi que la création en ce nouveau.

Car, l'accès au stade de la vie adulte est considérablement ralenti en France et particulièrement en Martinique. Les causes à effet de ce constat se déclinent comme étant le faible taux d'activité des jeunes, le niveau élevé de chômage, leur éloignement des institutions, leur étiquetage ainsi que le traitement scolaire du chômage.

D'où, la remise en cause du triptyque proposé par l'approche classique est inévitable. En particulier dans le caractère chronologique qui l'organise. Dès lors, peut-on considérer le travail de Cecile Van de Velde². Cette dernière remet en cause donc le concept même de « jeunesse » et sa définition en tant qu'état transitoire. Et donc, elle casse la conception statutaire des âges de la vie séparés en fourchette d'espace temps.

Son approche est assez intéressante dans le sens où elle entreprend de mesurer la façon dont sont structurés les modes d'entrée dans la vie adulte. Cela à partir de l'influence structurelle au processus de socialisation, de l'intervention de l'État, du système éducatif et des cultures familiales. Une méthodologie de traitement qui trouve une illustration concrète dans les réflexions abordées jusqu'à ce jour dans le cycle de qualification de façon empirique au gré de ses opportunités de développement.

Cecile Van de Velde va alors modéliser quatre façons de devenir adulte. Ces quatre façons qui se résument à être en fait des constructions sociales relatives aux modalités d'articulation des trois indicateurs (intervention de l'État, de l'école, et de la famille) étudiées dans quatre pays (Danemark, Royaume Uni, France et Espagne).

¹ Il s'agit là de l'effet estimer des chocs pétroliers. Il est à penser que cela n'est pas eu grande incidence sur le statut « jeunesse » au sein de la société martiniquaise. Or, une chose est sûre c'est que la définition et la conception de la jeunesse a fortement influencé le développement de normes, de valeurs et des codes symboliques de la société française qui d'une façon ou d'une autre ont influencé la société Martiniquaise et tenté d'effacer certaine particularité. Puisqu'à cette époque il était encore question du processus d'assimilation.

² Cécile VAN DE VELDE, « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe », Paris, PUF, « Le lien social », février 2008.

Cette approche, même si elle demeure critiquable sur de nombreux points, pourrait à notre avis faire l'objet d'une comparaison méthodique à la réalité de la société martiniquaise. Dans le but de créoliser l'approche et peut-être tenter une conceptualisation particulière de la jeunesse du pays Martinique et une modélisation de la façon ou des façons de devenir adulte dans cette jeune société.

Voilà donc un résumé des quatre façons de devenir adulte que Madame Van de Velde nous propose :

« (...) »

- *Se trouver* : correspond à une manière de vivre sa jeunesse comme un temps long d'exploration et d'expérimentation dans une logique de développement personnel. Prise d'indépendances précoces, itinéraires sinueux et discontinus vécus sans urgence, construction progressive de soi et définition d'une identité sociale. Voilà pour les Danois.
- *S'assumer* est la manière britannique de devenir adulte. Cette seconde forme d'expérience de la jeunesse s'inscrit dans une logique d'émancipation individuelle, avec des trajectoires courtes orientées quasi exclusivement vers la recherche d'emploi. Dans ce parcours, les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent faire les preuves de leurs capacités individuelles d'indépendance et d'autofinancement et à rompre eux-mêmes les liens qui les relient à la famille et à l'État.
- *Se placer* est la variante française du modèle. L'investissement dans le capital humain sous les espèces de la scolarisation et de la course au diplôme est le facteur principal. Il s'accompagne d'une dépendance prolongée de la famille. Le sentiment d'urgence est très prégnant : il faut s'intégrer à tout prix et le plus vite que possible, une fois pour toutes et pour toute la vie.
- *S'installer* s'inscrit au contraire dans une logique d'appartenance familiale. Partir de chez ses parents constitue la dernière étape d'un processus en trois actes : *emploi stable, mariage, achat d'un logement*. Ce modèle caractérise les jeunes espagnols.

(...) »³

L'appropriation de cette nouvelle approche conceptuelle de la jeunesse nécessite une réelle contestation des stéréotypes. Il semblerait que pour produire une réelle ré-estimation du modèle appliqué à la société martiniquaise une rupture épistémologique soit plus que nécessaire, disons primordiale.

Ceci dit, à cette étape de notre réflexion nous ne sommes pas en mesure de produire l'analyse et l'étude de créolisation proposée. Or, il s'agit semble-t-il d'une approche intéressante permettant la remise en cause des méthodes d'analyse sociologique vis-à-vis de l'objet d'étude propre à la société martiniquaise. Et puis, cette approche confirme une autre démarche nécessaire qui est celle de la rupture épistémologique d'avec les sens communs et les stéréotypes dans ce domaine au sein de la société martiniquaise. Cela à deux niveaux, celui qui comprend les membres de la société elle-même et celui des sociologues et des acteurs de l'action et de l'intervention sociale.

Tout cela pourrait permettre de mieux comprendre les manifestations de la construction de l'identité sociale par un paramétrage comprenant comme vu précédemment : l'intervention sociale (intervention de l'État, des associations et des autorités compétentes), le système éducatif ainsi que les cultures familiales.

1. Entrer dans le vif du sujet : « des jeunes en rupture »

« *Intervenir auprès des jeunes en rupture avec les institutions* » tel est le sujet de la réflexion et du débat. Ce sujet nous engage dans la définition et l'interrogation ciblant les « *jeunes en rupture* » que nous disons en statut d'éloigné et puis les « *institutions* » que nous entendons ici selon l'acception des sciences politiques. Tel que « *une institution désigne tout un ensemble d'actions et de pratiques organisées de façon stable. (...) Les institutions, qui par l'approche de la sociologie politique, sont vues comme des « régulateurs des rapports sociaux » qui constitueraient leur fonction essentielle.* »⁴ Cet entendement de l'institution nous renseigne sur la grande latitude de considération des institutions. Cela sachant que dans la société

³ Résumé proposé par Christian BAUDELLOT dans son article : « *Un nouvel âge pour la sociologie de la jeunesse* » in www.la-vie-des-idees.fr

⁴ Guy HERMET, Bertrand BADIE, Philippe BRAUD, Pierre BIRBAUM, « *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* », éd. Armand Colin, 6^{ème} édition, Paris, p.154.

martiniquaise, il est question de constater que les institutions qui interviennent, dans le traitement de la problématique qui nous concerne dans cette réflexion, sont de différentes formes.

À ce propos, l'approche de Max Weber reprise dans le *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, nous renseigne sur le fait que l'institution est avant tout étroitement liée à l'idée d'association entendue comme étant un « *groupement dont les règles statutaires sont octroyées avec un succès relatif à l'intérieur d'une zone d'action délimitable à tous ceux qui agissent d'une façon définissable selon des critères déterminés.* »

Cette approche nous semble élargir le champ de considération des intervenants organisés, n'admettant que peu d'importance au fait qu'elles soient institutionnalisées ou non. Tout de même, il semble quand même adéquat de prendre en compte les différents types d'institutions ainsi que leur dimension d'intervention et d'investissement. Car, dans la considération des « éloignés », il semble que les institutions ne soient pas toutes logées à la même enseigne.

D'où, le cheminement du questionnement formulant la problématique de notre réflexion pourrait s'articuler de la façon suivante : Qui sont ces jeunes ? Qu'est-ce qui les détermine comme étant en rupture ? Rupture par rapport à quoi ? Et puis, quelles institutions constituent les repères avec lesquels ils sont en rupture ? Et en final de compte : quelles institutions interviennent ou interviendront pour quel objectif et par quelle méthode ?

De nos jours, il semble difficile de procéder à une approche globale et donc à une définition globale d'une problématique jeune. En effet, la détribalisation du traitement de cette question jeune a généré tant d'ensembles et de sous ensembles, qu'il serait difficile d'en proposer un schéma exhaustif ou une simple synthèse.

C'est en somme pour cela qu'une autre approche semble plus appropriée. La détermination de cette approche passerait selon nous par l'expérimentation d'un travail dialectique entre les pratiques et le développement théorique de techniques et de méthodes visant à permettre l'intervention auprès des jeunes les plus éloignés des institutions. Dans le sens où, il y aurait une considération de cet état de fait d'éloignement par un processus de construction sociale. C'est-à-dire « *ce qui est le produit d'une construction par un groupe social lors de processus et d'interactions. Par définition, ce qui est construit n'est pas donné d'avance. Par ailleurs, on peut en envisager un processus de déconstruction qui permet d'analyser le construit en ses différents éléments.* »⁵. En d'autre terme, l'analyse des pratiques existants et plus souvent que parfois sortant du cadre des dispositifs et dispositions prévus par la loi ou par les prérogatives des institutions. Disons encore l'analyse des pratiques voyant le jour par une gestion de faits et un diagnostic informel et les traitements de cas particuliers.

Alors, il nous serait permis par ces analyses de considérer comme processus celui de la socialisation en discutant deux sous concepts qui puissent lui donner corps par opportunité vis-à-vis des vecteurs d'éducation et ceux d'ajustement dans la pratique. D'où, nous pourrions considérer les concepts d'intégration et d'insertion dans une dialectique centrale entre l'empirisme réel des pratiques et la théorie des objectifs.

2. *Le processus de l'éloignement et le statut de l'éloigné.*

La société martiniquaise, comme bien d'autres, conçoit son *processus transmission/appropriation*⁶ et son autoévaluation au travers de jugements de valeurs. Jugements qui s'appliquent aux résultats par stades du processus d'intégration des générations à venir. Ce jugement se base sur des repères constitués de stéréotypes. Ceux que nous pourrions envisager comme un « *ensemble de croyance concernant les caractéristiques que partagent les membres d'un groupe. Le stéréotype est une représentation figée, qui est à la base des imaginaires sociaux, système de représentations collectives de la réalité.* »⁷. Ces stéréotypes

⁵ Bruno Ollivier (Dir), « *les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », éd. CNRS éditions coll. Les essentiels d'Hermès, Paris, 2009, p.134.

⁶ La socialisation est le processus par lequel la culture est transmise et appropriée par les individus dans des espaces temps relationnels, dont la famille est l'un d'entre eux. Cette culture transmise et appropriée est composée entre autre de valeurs, de normes, de principes, de règles de comportement et de codes symboliques qui prévalent dans la société en général et donc dans la famille en particulier.

⁷ Bruno Ollivier (Dir), « *les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », éd. CNRS éditions coll. Les essentiels d'Hermès, Paris, 2009, p.137.

construisent donc une réalité qui se veut exclusive et figée et laisse à l'écart des fractions de la société non conformes aux exigences de cette imaginaire. Car, en quelque sorte ces stéréotypes définissent une forme de normalité⁸ et donc des préjugés. Ces derniers générant, semble-t-il, un frein à la métamorphose sociale. D'où, la normalisation au sein du processus de socialisation d'une logique négationniste engendrée par des jugements de valeur défendant des « acceptables » et des « inacceptables » de l'utilisation du legs. D'où, l'accessibilité à la succession de la maîtrise d'œuvre, pour la poursuite de construction du patrimoine social et autre construction sociale. Cet empêchement, en quelque sorte, semble générateur d'un séparatisme intergénérationnel⁹ et social. Tel serait le canevas du processus d'éloignement.

Cependant, la réalité du processus de socialisation, à l'œuvre par et au sein de la société martiniquaise, est une bonne illustration du concept théorique de rupture¹⁰. Ce concept de rupture envisagé au sens de « *solution de continuité* ».

La société martiniquaise observerait donc en son sein le développement d'un phénomène social qui serait la manifestation de l'effondrement d'un modèle social. Un modèle qui ne se reproduirait plus pendant un temps donné. Ce qui pourrait donc coïncider avec une réorientation du sens et de la direction de l'épanouissement et de l'émancipation de la société martiniquaise. Quoi que l'on puisse en juger !

Néanmoins, il demeure que la rupture, dans le propos qui est le notre ici, s'envisage selon l'acception où : « *la rupture est un point singulier dans la durée où se manifestent les aspects créateurs et destructifs du temps sociohistorique (...)* »¹¹

Dès lors, dans la considération des générations à-venir et de leurs conditions ou encore leurs degrés d'intégration, il est entendu de parler de rupture. Or, si l'on en croit l'acception du concept de rupture par une approche sociohistorique et anthropologique, il s'envisage donc véritablement comme une « *solution de continuité* ». Et pour ainsi dire, nous convenons sans difficulté qu'il s'agisse d'estimer le processus de renouvellement. Ainsi vis-à-vis d'un discours (*en son acception de manifestation identitaire*), le problème avoué est celui du renouvellement qui trouve son origine par un problème de compréhension entre générations¹². Les générations d'avant ou de maintenant ne comprennent pas celles qui sont à venir. La réciproque étant vraie. Or, la problématisation du renouvellement entre les générations engendre un questionnement sur la reproduction sociale et sur le devenir de la stratification sociale de la société martiniquaise. D'où, la révélation d'un schéma de tension multidimensionnelle à vecteurs croisés. Ce qui serait porteur d'une complexification des identités interactives interagissant dans le milieu social. D'où une complexification des processus de la construction de l'identité sociale.

Vis-à-vis de cela, il est important, pour mener un travail sociologique et mener une intervention en travail social, de procéder au décodage des discours, décoder et cerner les mots usités, les sémantiques et les processus auxquels ils renvoient¹³. Sachant que cela nous engage assez souvent dans la considération de discours construits dans le dessein d'une communication underground. Elle qui demeure incompréhensible pour les autres générations. Dès lors, cette particularisation est le fait d'un développement spontané mutant en une volonté de formalisation par affirmation d'un statut vu comme déviant et victime d'étiquetage. Cependant, ce processus étant viable et fiable par sa nécessité d'évolution sociétale, puisque d'une certaine

⁸ Au sens de DURKHEIM, quand il dit : « un fait social est normal pour un type social déterminé, considéré à une phase déterminée de son développement, quand il se produit dans la moyenne des sociétés de cette espèce, considérées à la phase correspondante de leur évolution ».

⁹ Il semble qu'un séparatisme social intergénérationnel soit observable au sein de la société martiniquaise. C'est-à-dire qu'il y aurait un fossé conséquent entre le contexte et l'environnement de vie des générations précédentes et celles d'aujourd'hui reproduisant et approfondissant un séparatisme social. D'où en conséquence, des disparités engendrant des contraintes de compréhension intergénérationnelle.

¹⁰ Rupture au sens de « *solution de continuité. Peut-être probable ou imprévisible.* »

¹¹ Madelaine GRAWITZ, « *Lexique des sciences sociales* », Éd. Dalloz, 8^{ème} édition, Paris, 2004, p.360.

¹² Cela nous engage sur une réflexion concernant le processus de reproduction sociale. Nous pourrions à ce propos entrer dans une dialectique sur les acceptions théoriques de la reproduction sociale d'avec les éléments empiriques que nous pouvons observer dans la réalité sociale martiniquaise. Nous pourrions pour cela envisager la reproduction sociale pour ce quel joue comme rôle dans la considération du conflit d'une approche sociologique, et de ce quel joue de même comme rôle dans la considération de la mobilité sociale.

¹³ Exemple lors d'une discussion dans un cours de sociologie avec des jeunes en formation, il fut remarquable d'entendre certains jeunes dire « la société de nos parents ; notre société ». Ils faisaient donc la différence entre leur société et celle de leurs parents. C'est d'une façon la considération d'une mutation de la société d'une génération à une autre, mais aussi c'est l'expression d'un tel écart entre les deux générations qu'on puisse estimer qu'il y ait deux entités sociales bien distinctes.

façon il permet le renouvellement et la reproduction sous d'autre forme. Il est difficilement appréciable à un degré extrême de sa réalisation par réaction de refoulement d'une masse sociale identifiée à un certain stade de développement humain.

Effectivement, il est un certain nombre de concepts prédéfinis, de prêt-à-penser. Mais, comment penser la réalité particulière de la société martiniquaise sans entrer dans un près-à-penser néfaste à la qualité des analyses ?

En produisant une écoute attentive des discours de jeunes et de certain de leurs parents, nous pouvons arriver au constat suivant. Une grande partie des catégories de jeunes, pour ne pas dire tous les jeunes, sont d'une façon ou d'une autre en rupture avec la société et ses symbolismes. C'est-à-dire que les institutions et en particulier les institutions politico-administratives sont considérées comme ne décidant plus et n'agissant plus pour ces jeunes-là. Quel que soit le statut d'éloigné du jeune de la société pris en considération, comment pouvons-nous structurer une pensée et un modèle d'analyse pour étudier et agir sur cette sectorisation de la société martiniquaise ? Puisque le statut d'éloigné se révèle donc comme étant pluriel et observable dans les différents milieux sociaux de la société martiniquaise.

Ce simple constat élève donc la problématisation au niveau sociétal. Dès lors, en considération du processus de transmission/appropriation au sein de la société martiniquaise, nous posons la question relative à la définition empirique¹⁴ mise en discussion avec celle de la transmission sociale¹⁵.

Car, la société martiniquaise semble plus que nécessaire parcellisée¹⁶. Elle semble l'être entre autre par la démultiplication des repères identitaires et ontologiques à la dimension individuel et collective ces dernières décennies. D'où, la société martiniquaise, comme bien d'autres dans l'humanité, n'est pas en « *perte de repères* » à proprement parler. Mais, elle est à notre entendement en transition¹⁷.

Un processus qui lui porterait le dessein de trouver par expérimentation une nouvelle configuration de repères. Cette nouvelle configuration qui posséderait le but de l'emprunt de la bonne trajectoire pour l'atteinte de la destination sociale et sociétale de la société martiniquaise, estimable par son contexte sociohistorique, économique, politique et culturel. Une destination finale qui se réaliserait par un processus d'autonomisation de la société qui serait en mesure de construire les conditions de l'autonomisation des êtres qui la composent dans l'équilibre adéquat entre l'identité « *mêmeté* » (Paul Ricœur) et l'identité « *ipséité* » (John Locke) aux dimensions individuelles et collectives.

3. *Réflexions ... partagées entre insertion et intégration : la désarticulation de la socialisation*

Au vu des différentes interventions lors de l'atelier 4 du cycle de qualification, nous pouvons estimer en les liant toutes entre elles qu'une démonstration collective fut faite.

À partir de cette démonstration, il est constatable que dans le domaine social, que ce soit du point de vue théorique et du point de vue empirique, il se pose la question du lien entre la science et la pratique. C'est-à-dire entre l'exercice d'une pratique sur le terrain et la théorisation d'un problème et/ou d'une méthode d'intervention qui lui donne légitimité.

Dès lors, d'un point de vue épistémologique, le théorique se base sur l'empirique en science sociale ou en méthodologie de l'intervention en travail social. Puisqu'il s'agit donc de sciences de l'empirisme,

¹⁴ Empirique c'est-à-dire qui « *se fonde uniquement sur l'expérience, sur l'observation et ne procède d'aucun système, d'aucune loi. La réalité empirique est celle que l'expérience permet d'observer.* » in Bruno Ollivier (Dir), « *les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », éd. CNRS éditions coll. Les essentiels d'Hermès, Paris, 2009, p.135.

¹⁵ « L'équivalent de la socialisation mais dans un sens plus large de conservation des traditions et des valeurs, portant sur tous les membres d'une société, durant toute leur vie. » in Madeline GRAWITZ, « *Lexique des sciences sociales* », Éd. Dalloz, 8^{ème} édition, Paris, 2004, p.404.

¹⁶ Il semblerait qu'un séparatisme intergénérationnel soit observable et à l'œuvre au sein du corpus sociétal martiniquais. C'est-à-dire qu'il y aurait un fossé conséquent entre le contexte et l'environnement de vie des générations précédentes et celles d'aujourd'hui. D'où en conséquence, des disparités engendrant des contraintes de compréhension intergénérationnel et un réseau de communication outillant de bonne facture le processus de transmission/appropriation.

¹⁷ La transition coïncide au passage d'un développement historique à un autre.

respectivement d'action et de science de l'action. Ainsi qu'il s'agit de sciences de construction de la réalité sociale, et donc de sciences du contact et des interactions, de sciences de la relation entre les humains.

C'est pour cela, que parler du concept d'insertion ici, n'est valable qu'en entendant plus que sa théorie, sa pratique.

Aujourd'hui, il est intéressant de lire dans l'histoire des concepts de l'intervention sociale et des politiques sociales, celle de l'insertion. Puisque « *dans le cadre de la « nouvelle » pensée étatique qui s'élabore au tournant des années 70-80, l'« insertion » apparaît comme le label qui désigne les réponses étatiques successives au chômage des jeunes et à la « nouvelle pauvreté » (l'« exclusion »)* »¹⁸. Cependant, ce concept et ses pratiques apparaissent par la nécessité effective de former des individus qualifiés pour répondre aux besoins de main d'œuvre dans les sociétés occidentales. Une demande générée par la révolution industrielle et la division sociale du travail entre autre.

En effet, « *dans le courant de la deuxième moitié des années 70, le débat sur les jeunes se déplace vers les rapports entre les jeunes et l'école (la question entre l'adéquation formation/emploi, la dénonciation des « insuffisances » du système scolaire) et les rapports entre les jeunes et le travail : le débat porte alors sur « la désacralisation du travail », « la désaffection des jeunes à l'égard de l'emploi industriel » et l'« allergie au travail »* »¹⁹. *Les premières « actions jeunes » sont mises en place par les ministères du Travail (dans le cadre de l'AFPA) et de l'Éducation (« Action Giffard » où s'inventent les « stades d'insertion sociale » préalables à l'« insertion professionnelle ») : à la critique implicite de l'enseignement technique est associé la valorisation de la « mission éducative » des entreprises et la mise en avant du principe d'alternance, « trait d'union entre l'école et le monde du travail. »*²⁰

De toute évidence, l'on ne parlait pas d'intégration. Pourtant, la différence entre intégration et insertion est ici fondamentale. Cela dans la considération du processus de socialisation, puisque le processus d'insertion et/ou celui d'intégration n'ont pas les mêmes objectifs et ne donnent pas les mêmes résultats. Ces processus utilisent des moyens et des ressorts stratégiques différents par l'engagement d'institutions différentes. La subtile différenciation entre les deux est alors primordiale dans le passage de la théorie à la pratique, par la simple observation et analyse des pratiques relatives à la réalité du milieu et des cas individuels. Il s'agit alors de pratiques qui se construisent empiriquement par opportunité d'adaptabilité aux situations.

Dès lors, dans la considération des moyens et des ressorts stratégiques différents de l'insertion et de l'intégration, nous pouvons considérer deux acceptions différentes des institutions. Il est donc à envisager l'institution scolaire disons l'école par la mission éducative, et l'autre à envisager serait l'institution productrice de biens et de services à savoir l'entreprise. Le premier type d'institutions serait le vecteur du processus d'intégration. Et, le second type d'institutions serait le vecteur du processus d'insertion ou son bénéficiaire. Sans oublier la considération de l'institution familiale qui elle transmet les éléments appropriables et déterminants dans le développement de la faculté de socialité. L'institution familiale se révèle comme primordial et centrale puisqu'elle influe sur les deux processus (intégration et insertion).

Nous pourrions considérer les concepts d'intégration et d'insertion comme des sous concepts du concept de socialisation comme envisagé plus haut. Alors, nous pouvons entendre que l'intégration soit cette « *capacité d'un ensemble –quel qu'il soit- d'assurer sa cohésion en réussissant les différentes unités qui le composent autour de valeurs et de normes communes. (...) La théorie des systèmes a, de ce point de vue, joué un rôle décisif : l'intégration est présentée, en postulat, comme la principale propriété des systèmes sociaux et désigne alors leur capacité de maintenir leur identité au-delà de la propension à l'autonomie qui caractérise chacune des unités qui la composent.* »²¹

¹⁸ Gérard MAUGER, « Les politiques d'insertion : Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », Actes de recherche en sciences sociales 2001- ½ (N° 136-137), éditions Le Seuil, Paris, Pages 5 à 17.

¹⁹ À ce propos l'auteur MAUGER, nous invite à voir Jean ROUSSELET, « l'allergie du travail », Paris, Le Seuil, 1974 ; et d'une façon plus général, sur les débats de l'époque, Gabrielle BALAZS et Jean-Pierre FAGUER, « Les jeunes et l'emploi : une recherche sous influence », Cahiers « Jeunesses et sociétés », 3-4-5, Février 1985, p.6-26.

²⁰ Gérard MAUGER, « Les politiques d'insertion : Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », Actes de recherche en sciences sociales 2001- ½ (N° 136-137), éditions Le Seuil, Paris, Pages 5 à 17.

²¹ Guy HERMET, Bertrand BADIE, Philippe BRAUD, Pierre BIRBAUM, « *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* », éd. Armand Colin, 6^{ème} édition, Paris, p.156.

Cette définition nous démontre à quel point le lien social et la cohésion sociale sont à la fois les intérêts et des objectifs de tout processus d'intégration. Ce processus qui est ce moteur de la construction de l'identité sociale collective, dont découle les identités individuels et institutionnelles.

Ces intérêts et objectifs susnommés permettent l'acceptation de l'intégration selon l'approche en science politique qui désigne « *Ici encore, (...) le degré de cohésion de l'ensemble qu'il est important de mesurer. Il peut s'agir de socialisation des enfants, d'intégration d'immigrés, d'une nation nouvelle (pays d'Europe central 1920) ou du consensus et de la participation des citoyens à la vie de la collectivité.* »²²

Cette vie de la collectivité qui se détermine au fait de multiples dimensions telles que les dimensions sociale, économique, politique et culturelle.

Or, il est impossible de garder en mémoire à cet instant de la discussion la mutation du rôle de l'école. Cette mutation qui constitue un élément déterminant de différenciation entre les deux concepts susnommés. Dans le sens où, cette mutation du rôle de l'école marque en quelque sorte le passage du processus d'intégration à celui d'insertion. Cela illustrerait en fait la transformation des intérêts et des objectifs de l'école elle-même. Cependant, nous pouvons relativiser le propos en entendant que l'école vise, dans la mutation de son rôle au sein de la société, à exercer à la fois un processus d'intégration et un processus d'insertion.

Dès lors, nous pourrions usiter la définition suivante de l'insertion à savoir qu'il s'agisse d'un « *Terme (constituant) le double positif d'exclusion et a suivi les avatars de ce dernier. En mineur toutefois : si exclusion suscite des mouvements affectifs violents, il en vas de même d'insertion. Cette dissymétrie s'explique d'abord –hélas- par une donnée de fait : il est plus facile de montrer des exemples concrets du premier phénomène que du second. (Notons que s'il est courant d'évoquer les exclus, nul ne parle jamais des insérés, malgré le revenu minimum d'insertion. Non qu'il n'y en ait pas : mais la réussite même du processus les fait disparaître en tant qu'objets sociaux intéressants). En outre on ne peut qu'être frappé par le caractère rebutant, technocratique et sans chaleur du terme qui semble évoquer moins des êtres humains que des sardines rangées dans une boîte en fer-blanc.* »²³

Dès lors, comprenons nous que la dimension que recèle le concept d'intégration étant bien au-delà de celle du concept d'insertion, il est fort intéressant de comprendre ce que représente le surinvestissement des institutions jouant enfin de compte le rôle de moteur d'intégration. Un rôle qu'elles jouent par nécessité du diagnostic. Mais, un rôle qu'elles exercent avec les moyens définis et alloués par et pour les besoins de l'application de processus d'insertion. Un rôle et un processus qui seraient définis selon leurs missions statutaires et conventionnelles.

À partir des contributions présentant les pratiques de travailleurs sociaux au sein des différentes institutions représentées. Il est possible le constat suivant : Ces pratiques sont en réalité plus liées à des vivifications et des réajustements du processus d'intégration. En ce sens qu'elles enclenchent et/ou remettent en route un processus d'apprentissage et/ou d'ajustement de l'intériorisation des normes, des valeurs et des codes symboliques.

Dès lors, il n'y a que le dispositif qui porte le nom d'insertion. Mais, derrière cette appellation, la réalité des pratiques se trouve être celle de l'interaction, de la création de lien et de mise en exergue d'un réseau de communication.

Il s'agit en somme d'un véritable travail de fournis coïncidant à des pratiques développant les aspects propres aux théories sur les liens sociaux et sur la cohésion sociale. Par conséquent, nous pourrions interroger, au vue des dires, la notion d'insertion. En posant la question de savoir, si elle a un quelconque intérêt ? Et, finalement si elle n'est pas à considérer et exercer dans l'exercice de l'intégration sociale formellement.

4. Du questionnement social du statut d'éloigné.

Le développement précédent a tenté de démontrer : de quelle sorte il est difficile de considérer l'exercice du processus d'insertion pour seul. Or, les dispositifs mettant en œuvre ce processus d'insertion ne répondent pas aux besoins et objectifs définis par le diagnostic des praticiens.

²² Madelaine GRAWITZ, « *Lexique des sciences sociales* », Éd. Dalloz, 8^{ème} édition, Paris, 2004, p.252.

²³ Jean-marie DENQUIN, « *Vocabulaire politique* », éd. PUF coll. « Que sais-je ? », Paris, 1997, p.88-89.

En effet, dans la pratique, ces derniers arrivent soit à développer eux-mêmes des stratégies visant à l'intégration, où pourrait-on dire à construire les conditions d'une réminiscence d'un processus d'intégration. À ce propos donc, le statut d'éloigné ne peut s'entendre qu'à une dimension ontologique et sociologique. D'où, le questionnement sur le statut d'éloigné coïncide entre autre au questionnement des phénomènes de déviations et à la théorie de l'étiquetage.

Dans la construction du statut d'éloigné, il est fort intéressant de parcourir la sociologie de la déviance et la théorie de l'étiquetage.

Dès lors, est-il possible de poser la question de savoir : Qui est le déviant ? Selon Howard BECKER, la déviance coïncide à la qualification d'un individu par un groupe social. Il (H.B) considère par la même que la déviance n'est pas issue d'un dysfonctionnement dont elle serait le produit objectif.

D'ailleurs sa définition du déviant est explicite à ce propos : « *le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliqué avec succès, le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette.* ». Il existe donc une étroite relation entre le statut d'éloigné et l'étiquetage. Pour ainsi dire, le statut de déviant n'est confirmé qu'à partir de sa désignation au fait de l'existence de l'étiquette.

Dès lors, un individu est étiqueté comme étant en déviance, le plus souvent, par le fait qu'il se lie à un groupe d'appartenance cultivant une sous-culture s'opposant à la culture global de la société considéré. Or, nous pouvons interroger la dimension à laquelle est constatable cette opposition. Car, l'opposition se manifeste par des indications de temporalité et de localité. Dès lors, le comportement social, étant étiqueté comme déviant, ne l'est pas nécessairement pas un « jugement moral universel ». Il est plutôt le résultat d'une interaction sociale située et datée qui repose sur une incompréhension.

Par cela donc, il nous est possible de formuler notre hypothèse sur la difficulté du legs. Cela en considérant le problème de communication intergénérationnelle au sein de la société martiniquaise comme étant à la fois le moteur explicatif et la résultante du phénomène d'éloignement.

Nous pourrions estimer que la frange de la population dite jeune soit considérée comme un sous-groupe possédant donc une sous-culture. Cependant, il est constatable que cette sous-culture soit une émanation de la culture globale. Or, nous pouvons estimer que cette émanation coïncide à une réexpression de la culture globale.

Dès lors, il est possible d'envisager qu'elles possèdent toutes deux le mêmes fondements en terme de valeurs. En fin de compte, il semblerait que ce soit une opposition temporelle entre ces deux éléments de l'identité martiniquaise qui s'affrontent et s'éloignent.

Cette dynamique intrasociale serait déterminée par le fait que les lieux d'habitation et de vie par leurs impacts sur l'organisation sociale de la société aient muté avec une cinétique non des moindres. En particulier, par l'ouverture rapide de cette société à une modernité venant d'ailleurs et aussi par les changements économiques, institutionnels et politiques.

Tout cela a engendré de grands chambardements au sein de la société. Mais aussi, il se révèle à nous un état de fait. Ce dernier qui serait la résultante du rapport politique, économique et historique de la société française et martiniquaise. Car, sans entrer dans les détails de la configuration de leurs relations.

Remarquons : qu'il est possible, par l'entendement du rapport centre/périphérie de considérer, par cet état de fait, la culture martiniquaise comme une sous-culture française. De ce rapport découlerait donc une certaine opposition. Celle qui subsiste de la relation héritée de la période coloniale formelle et de la période postcoloniale (l'ère du néocolonialisme).

Cependant, sans entrer dans une polémique considération des rapports hégémonies dans ce système de hiérarchisation culturelle, sociale, économique et politique entre la société martiniquaise et la société française, ainsi qu'entre l'expression culturelle des aînés de la société martiniquaise et celle des jeunes ; nous précisons qu'un certain affilage de la représentation ici faite d'une certaine réalité ne serait pas de trop.

Dès lors, attachons nous à formuler l'hypothèse selon laquelle : la culture martiniquaise serait déviante vis-à-vis de la société française. Et, la culture jeune le serait elle vis-à-vis de la culture globale de la société

martiniquaise. D'où cela générerait un système d'opposition complexe donnant corps à un champ des possibles culturels et identitaires très vaste, complexe et tendu.

Nous voyons donc quelques coïncidences entre cette sociologie de la déviance et cette théorie de l'étiquetage et la considération d'un statut d'éloigné. Et c'est à diverses échelles que nous pourrions y accoler le modèle de représentation théorique. Des échelles qui correspondraient aux dimensions relatives aux espaces de regroupement humain : de la famille à la société la plus large et vaste.

Ceci dit, cette considération peut porter à confusion par le fait que la déviance et l'étiquetage présentent, selon nous, un rapport de domination entre la culture globale et les sous-cultures considérables.

Il nous semble plus bénéfique de considérer ce qui pourrait être un processus de d'éloignement. Et donc, dans la dialectique ici proposée, nous considérons le regard que l'on puisse porter sur le processus dont résultera la déviance.

À ce propos, il est observable trois étapes identifiables :

1. L'étape de la transgression (consciente ou non) de normes : cette transgression cependant, n'est pas suffisante à désigner l'acte de déviant. Dès lors, en reprenant à notre compte un exemple largement développé par BECKER : il n'est pas question de considérer les fumeurs occasionnels de marijuana comme des déviants. Lui nous entretient sur le fait que la considération de cette entrée dans la déviance présume du fait de l'entrée dans une certaine comportementalité de vie particulière ;
2. L'étape de désignation publique des déviants : cette étape entraîne finalement la reconnaissance sociale de l'existence des déviants se voyant attribuer un terme de qualification. Cela entraîne donc pour l'individu l'acquisition d'un nouveau statut social. Le plus souvent, il est remarquable que l'étiquetage se produit à prima bord au sein de la famille et des groupes de pairs. Cet étiquetage se voit par la suite appropriée par les institutions s'illustrant dans le contrôle social.²⁴
3. L'étape du processus de déviance secondaire par l'étiquetage : cette étape se traduit par le fait de l'adhésion à une communauté de déviants (elle est organisée par des règles propres). Par cela, l'individu entre dans un processus communautariste par lequel tous les actes appellent à une réaction sociale. Cette étape tend à formaliser, intensifier et conscientiser le processus d'éloignement.

Alors, il est à retenir le questionnement énonçant :

Quelle logique pour la pratique ? Et en fait, quelle finalité ? Quel objectif pour la pratique dirigée par le concept d'insertion ?

Dans l'immédiateté, quel est l'objectif avec un certain nombre de jeunes en difficultés sur le terrain ? Exemple de la situation extrême des jeunes se trouvant berner à l'extrémité du système normatif.

Où les jeunes sont-ils victimes de l'extrémisme des gestes du système envers des enfants qui sont receveur d'un legs non maîtrisé ?

D'où, la question concernant le legs entre générations ?

Et alors, à ce propos, pourrait-on poser la question de savoir : Si les générations légataires et leurs précédentes sont bien conscientes de la réalité du système dans lequel ils vivent et se suivent par un processus de reproduction sociale pour la construction sociale ?

Quels sont le contenu et le processus de ce legs ? Qu'est-il laissé véritablement à ces générations à venir ? Quelle logique et quels intérêts et objectifs à court, moyen et long terme sont attribuables à ce processus de transmission/appropriation et ce processus de legs ?

²⁴ Il est une particularité à retenir. En effet, dans le cas de la transgression inconsciente, l'individu cessera d'être déviant dès qu'il aura conscience de la portée de son acte par le fait qu'il soit étiqueté. Or, dans le cadre d'une transgression consciente, il sera estimable et remarquable deux conséquences à cet étiquetage. Celle de l'intériorisation par l'individu de l'image de soi qualifié de déviant par le groupe humain, ainsi l'individu se définira lui-même comme déviant et le revendiquera. Dès lors, cette désignation publique circonscrit les possibilités de l'individu au retour à un comportement adéquat aux normes de la culture globale de la société considérée. D'où, il en résultera de grandes difficultés d'insertion et/ou de réinsertion.

5. Le « tout-violence » et l'éloignement comme un refoulement et une déviance

Il est en effet constatable que la société martiniquaise porte les traits caractéristiques d'une société de consommation. De plus, elle développe par les tensions sociales et la grande proportion d'individus touchés par la vulnérabilité financière, sociale, identitaire et politique, une propension forte à la violence sous différentes formes directes et indirectes, tacites ou évidentes, ainsi qu'opportunistes et structurelles.

Il est donc laissé en legs aux générations une certaine violence. Cette dernière qu'elles pratiquent avec ses propres moyens puisqu'elles se l'approprient et la modernisent d'une certaine façon selon son propre entendement. Ces générations à-venir pratiquent la violence comme elle est appliquée à travers le système organisant et régissant la société martiniquaise.

Pourtant, il semblerait tout de même qu'une certaine philosophie créole, un certain savoir-vivre et savoir-faire créole permettent le maintien d'une culture de non-violence, de l'indulgence et du savoir-faire être en société pour la société. Or, cette structuration culturelle semble se heurter à une structuration importée et imposée d'un système inadéquat à la régulation et au contrôle sociale de la société martiniquaise.

Le problème de la violence est donc légué à ces générations à-venir. Et, c'est la forme de cette violence qui mute par une appropriation primaire de cet héritage. C'est comme lors de la transmission d'une maison par l'héritage. La nouvelle génération va se l'approprier. Parfois allant jusqu'à la modifier dans le fondement même de son architecture.

À ce propos, cela pourrait nous guider dans une réflexion concernant le développement urbain dans le Pays Martinique. Dans le sens où, nous ferions le constat que l'urbanisation et sa cause à effet de massification donne lieu à une certaine densité de la relation et des interactions. Un constat qui amène à la spécialisation de certains acteurs sociaux dans l'utilisation des techniques de médiation comme une nécessité vis-à-vis de la cohésion sociale intergénérationnelle et entre les étages de la stratification sociale.

Ceci dit, il ne s'agit pas tant d'avoir des techniques relationnelles que des méthodes de communication et d'apprentissage au dialogue social.

Dès lors, cette considération de la méthode plutôt que de la technique semble être nettement plus opportune. Puisque, la méthode semble coïncider à une démarche d'appropriation et d'articulation de techniques de médiation empiriques et théoriques (tel que l'empowerment²⁵). En sachant que cela renvoie à l'individu, à l'observation de cette personne ainsi qu'à la captation de sa substance et de son stade d'intégration.

Cependant, il ne s'agit pas de s'approprier certaines méthodes dans un processus de perversion pouvant rimer avec dénaturation. C'est en ce sens que nous précisons tout de même que *« de nombreuses confusions existent à propos de l'empowerment, notamment parce que sa définition et la représentation que s'en font les entreprises ne sont pas claires. En France, par exemple, les entreprises, pour ne pas heurter les salariés, ont choisi de le traduire par « responsabilisation » ou « implication ». Mais ces traductions ne rendent pas compte en totalité de ce que représente ce concept, qui intègre également la notion d'autonomie, d'autorité et de « pouvoir » »*²⁶.

²⁵ L'empowerment se veut un processus de transfert de connaissances et de savoirs visant à développer un potentiel jusqu'à présent caché ou ignoré chez un individu ou un groupe d'individus. Ce concept est explicité par un schéma triangulaire. Les trois anges de ce triangle coïncident respectivement aux services pour l'un, à l'environnement pour l'autre et aux bénéficiaires pour le dernier. Ce schéma a pour visé la formulation des politiques publiques et leur meilleure adaptation au problème d'intervention en évaluation progressive. Dès lors, chacun des trois éléments du triangle de l'empowerment se doit d'agir simultanément (telle est la règle) sur le processus de transfert de connaissances et de savoirs selon pour :

- Les bénéficiaires : à partir du postulat que chaque individu est en possession de capacité ayant besoin de condition pour être développées. Pourtant, certaines personnes sont donc véritablement en situation défavorable sans aucun élément motivant.
- L'environnement : ce besoin de développement des bénéficiaires doit véritablement être reconnu dans leur environnement. Ceci constitue une condition déterminante de la réussite du processus d'intégration enclenché par la méthode (ou la pédagogie) de l'empowerment.
- Les services : ils se doivent de constituer le processus par lequel sera tissé le lien entre les bénéficiaires et leur environnement. Ils se doivent de procéder à une action duale : avec un axe pour le bénéficiaire passant par l'éducation personnelle à l'autonomie, et un axe développé simultanément passant par la sensibilisation de l'environnement aux difficultés du bénéficiaire.

²⁶ William BYHAM, « *l'empowerment, défense et illustration* », in l'Expansion management review, n°80, Mars 1996, pp.70-78.

Car voilà, un concept de pratique déjà usité timidement par certains acteurs sociaux. Ceci dit, il doit dans son application rapprocher les chercheurs et les praticiens dans le but d'opérer à la créolisation (au sens d'adaptation/appropriation) du concept de façon efficiente. Ce dernier engage, en effet, une certaine pratique de l'estimation du degré d'intégration de l'individu et donc de la prise en compte de son identité révélée et de son potentiel social. Tout cela dans le dessein d'une valorisation adéquate de son utilité sociale.

Or, il est reconnu difficile de mesurer le stade ou degré d'intégration. Comme par exemple par rapport à l'école, qui elle voit son caractère d'institution fondamentale dans la socialisation primaire entachée de troubles de fonctionnement et d'efficacité. La cause de cela semble être le fait que l'école ait changé de mission²⁷.

D'où, l'hypothèse de formulation d'un constat faisant les jeunes très loin des institutions ou encore les institutions très loin des jeunes. Et, au but visé de rendre plus acceptable cette formulation, il est possible d'estimer la réciprocité des deux directions de cette assertion.

Pour ainsi dire, cela nous réengage dans la problématisation du symbolisme institutionnelle et de l'identité sociale martiniquaise. Au sens où, l'institution se devrait d'être l'émanation d'un corpus sociétal, exerçant par cela son rôle visant les intérêts et les objectifs sociétaux. Par conséquent, l'importation d'un modèle particularisé sur le diagnostic de simples spécificités suffit-elle à engendrer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des besoins singuliers de la société en question ?

6. Jusqu'où aller à la pratique : Au commencement !

Au gré de cela et dans le but de retenir des pistes, nous interrogeons la formation, disons le cheminement du travailleur social dit « *passer social* ». Une image intéressante puisqu'elle prend en considération un fossé. Celui qui n'est pas vide mais rempli d'eau. D'où, cela engage à la nécessité de mesurer la distance entre les deux bords du fossé et aussi d'estimer la capacité des uns et des autres à nager pour franchir ce fossé.

L'autre piste que l'on pourrait interroger est celle de la connaissance du droit. Effectivement, il y a toute une partie des valeurs, des normes et codes symboliques qui sont institutionnalisés. Or, le véritable problème semble être celui du processus d'institutionnalisation²⁸ de ces normes et de ces codes symboliques.

Sont modifiés les normes et les codes symboliques dans une dynamique d'appropriation au sens de progrès et de modernisation au gré des contextes sociaux et identitaires de la société. Cependant, nous remarquerons que malgré tout, il demeure une forme de fondement permanent en ce qui concerne les valeurs. Dès lors, le processus devant mener à l'objectif social de reproduction respectueux du fondamental (le patrimoine et les racines) en modernisant un certain nombre d'expressions, en modernisant l'identité (au sens de stratégie) en la rendant plus performante aux contextes et aux mutations de l'environnement, en rendant son expression, sa culture plus performantes à l'échange et à la « *subjectivité de l'ouverture* ».

Dès lors, la destination véritable de la pratique de ces politiques sociales est-elle simplement une réinsertion ou réinjection de valeurs mal digérées par les jeunes ? Ou est-elle l'inculcation d'un certain nombre de techniques, ou la liberté du développement d'un certain nombre de méthodes qui vont permettre de moderniser nos codes et nos normes sociales et préserver nos valeurs fondamentales et primales ?

²⁷ En exemple, l'on ne parle plus d'échec scolaire dans la sémantique scolaire mais de « réussite différée ».

²⁸ Processus d'institutionnalisation et de renouvellement. Exemple avec la mobilisation de jeunes lycéens pour les cheveux et la représentation qu'ils en ont. Alors que certains ont vu cela d'un mauvais œil. La question en jeu dans cette mobilisation était subtile et très opportune. Car, il était possible d'y traduire, par un regard sociologique, une question sur les mutations des représentations sociales des codes symboliques au sein d'une société et la faculté d'une institution à prendre en compte la pratique et les réalités de ses usagers. Il est donc possible de formuler un questionnement sur le comment de la mutation métamorphique des règles et normes par rapport à une évolution (au sens de changement) par appropriation.

Références Bibliographiques :

- Christian BAUDELLOT (Résumé proposé dans son article), « *Un nouvel âge pour la sociologie de la jeunesse* » in *www. La vie des idées.fr*.
- William BYHAM, « *l'empowerment, défense et illustration* », in *l'Expansion management review*, n°80, Mars 1996, p.70-78.
- Jean-marie DENQUIN, « *Vocabulaire politique* », éd. PUF coll. « Que sais-je ? », Paris, 1997, p.88-89.
- Madelaine GRAWITZ, « *Lexique des sciences sociales* », Éd. Dalloz, 8^{ème} édition, Paris, 2004, p.404.
- Guy HERMET, Bertrand BADIE, Philippe BRAUD, Pierre BIRBAUM, « *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* », éd. Armand Colin, 6^{ème} édition, Paris.
- Gérard MAUGER, « Les politiques d'insertion : Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de recherche en sciences sociales 2001- ½ (N° 136-137)*, éditions Le Seuil, Paris, Pages 5 à 17.
- Bruno Ollivier (Dir), « *les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », éd. CNRS éditions coll. Les essentiels d'Hermès, Paris, 2009.
- Jean ROUSSELET, « *l'allergie du travail* », Paris, Le Seuil, 1974 ; et d'une façon plus général, sur les débats de l'époque, Gabrielle BALAZS et Jean-Pierre FAGUER, « Les jeunes et l'emploi : une recherche sous influence », *Cahiers « Jeunesses et sociétés* », 3-4-5, Février 1985, p.6-26.
- Cécile VAN DE VELDE, « *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe* », Paris, PUF, « Le lien social », février 2008.